

# CARRÉFOUR



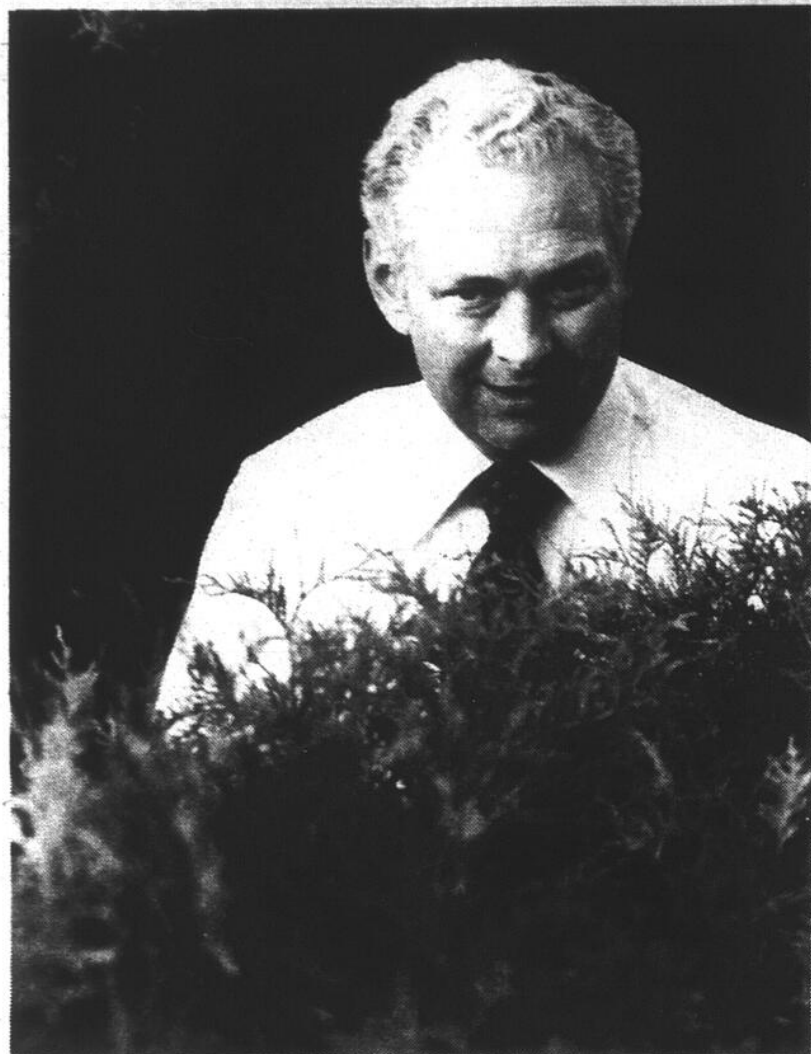
Gunnette

Gaillardonny

l'équilibre de la raison

© 1994 Gunnette Gaillardonny. Tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la Gunnette Gaillardonny est formellement interdite.

# Les invités du dimanche



## HENRI PERRON, cultiver la vie

A 14 ans, Henri Perron travaillait pour l'entreprise paternelle durant les mois d'été et touchait cinquante cents de l'heure alors que les employés occasionnels étaient payés quinze cents de l'heure. La semaine de travail d'alors comptait 60 heures à raison de 6 jours par semaine. Henri Perron était le fils de W.H. Perron et se destinait à la présidence. Wilfrid H. Perron est décédé à l'âge de 80 ans alors que sa compagnie célébrait son cinquantième anniversaire de fondation en 1978. Il avait jeté les bases d'une entreprise qui se classe aujourd'hui parmi les plus importantes du genre au Canada. Selon Henri Perron, W.H. Perron Ltée dépassera en 1979 des ventes de plus de 7 millions.

«W.H. Perron a deux divisions», de préciser Henri Perron, «l'une qui vend au détail et l'autre en gros aux paysagistes et autres professionnels de l'horticulture. Nous stimulons les ventes aux consommateurs en imprimant à chaque année plus de 80,000 catalogues dont 60,000 en français».

Issu d'une famille de cultivateurs de St-Paul de Chester dans les Cantons de l'Est, Wilfrid H. Perron s'intéressa davantage à l'horticulture qu'à l'élevage de vaches laitières de la ferme paternelle. Après avoir terminé ses études au collège MacDonald, il travaille d'abord pour une firme de semences de Montréal, Dupuy et Ferguson, puis obtient une bourse de perfectionnement en horticulture. Obtenant un congé sans solde, il boucle ses valises et arrive en France où il s'inscrit à l'École d'Horticulture de Saint-Mandé. Wilfrid H. Perron revient au pays un an plus tard. Son employeur est heureux de réembaucher un employé si éduqué mais refuse de lui accorder une augmentation de salaire.

«Mon père quitta donc son emploi et résolut de travailler pour son propre compte», raconte Henri Perron. «Avec un investissement initial de 5,000\$ et un emprunt pour le même montant, il s'installe au 931 de la rue St-Laurent et lance une opération de vente par catalogue. L'affaire pro-

gresse au point où il achète quelques acres à Laval afin d'y faire croître des arbustes et des arbres».

Rapidement, la succursale de banlieue devient plus importante que le siège social de l'entreprise et W.H. Perron décide de fermer un local où les problèmes de stationnement déciment la clientèle. C'est alors le grand déménagement de 1964.

Aujourd'hui, W.H. Perron Ltée vend, bon an, mal an, quelques 250,000 arbustes et plus de 25,000 arbres. Secondé par son frère Camille qui est vice-président et chargé des relations publiques de l'entreprise, Henri Perron poursuit la lancée initiale de 1928 où son père s'était donné la mission d'embellir notre environnement.

«Les plantes, les arbres sont sources d'oxygène», précise Henri Perron. «Un arbre, de par son processus d'évaporation de l'eau, est un climatiseur naturel et accomplit à lui seul le travail de vingt appareils. Alors, plantons des arbres».

## RAYMOND VINCENT; l'importance de la pensée constructive

Raymond Vincent est homme de plusieurs professions mais adepte d'une seule théorie, celle de la pensée constructive. Jamais un cheminement ne fut aussi compliqué que le sien. Né à Montréal, il est plus connu à Québec, Trois-Rivières ou Chicoutimi. Séminariste, il opta pour la chiropratique, bifurqua vers la vente de robinets à boutons-poussoirs puis se fit connaître comme conférencier à travers la province. Il croit à la pensée constructive

mais aussi à la télépathie, à la force de subconscient, à la suprématie de la pensée sur la matière.

«Alors que j'étudiais la chiropratique aux USA», raconte-t-il, «je fus témoin d'événements pour le moins inusités. Certains compagnons de classe étaient des G.I. revenant du Vietnam. Ils faisaient alors une vie de fêtes tout en décrochant des notes extraordinaires en classe. Jamais, je ne les voyais en train d'étudier. Un peu plus tard, j'ai appris leur méthode.

Ils apprenaient tout simplement leurs matières pendant leur sommeil. C'était la technique du «sleep learning», il s'agissait alors d'un véritable lavage du cerveau».

Raymond Vincent fut placé devant un choix facile alors que ses études n'étaient pas terminées: revenir au pays ou partir pour le Vietnam. Il revient au Québec où il représente une entreprise de robinets. Après quelques mois, il vendit la franchise à ses parents et s'inscrivit dans une école de chiropratique de Toronto afin d'obtenir les crédits lui permettant de pratiquer son art.

«Une fois mes études complétées», explique-t-il, «j'ai racheté la franchise de mes parents et ai commencé à pratiquer la chiropratique. C'est alors qu'une femme de Louiseville me consulta pour une fibrillation des tympanes, mal qui était apparu subitement et sans raison apparente. Je me suis rappelé l'histoire des G.I. américains. Enregistrant une cassette de relaxation, j'y glissai un contenu suggestif axé sur la guérison de ses symptômes. Après six mois, de la même façon que le mal était apparu, la fibrillation cessa».

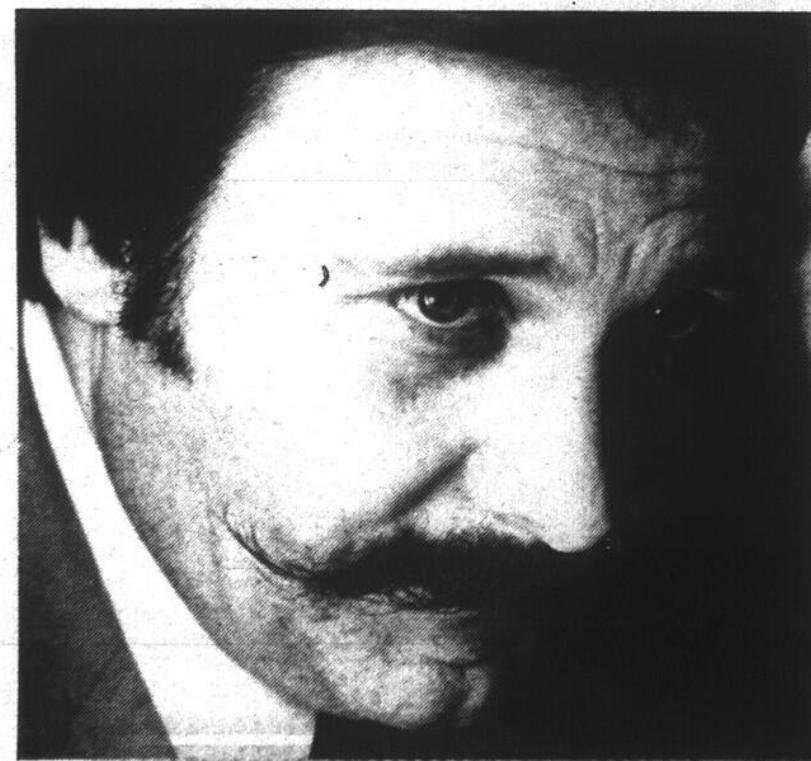
Cette expérience acheva de convaincre Raymond Vincent qui entreprit alors des recherches sur le pouvoir du subconscient. Une fois bien instruit des techniques de motivation subconsciente, il délaissa la chiropratique pour devenir conférencier. Ses tournées



l'amènèrent dans tous les coins de la province où il organisa multiples conférences sur la pensée constructive et le pouvoir du subconscient. «Aujourd'hui», dit-il, «je suis las d'avoir constamment une valise à la main. Six ans sur les routes, c'en est assez».

Raymond Vincent entend maintenant s'établir à Montréal. Il s'intéresse de plus en plus à la communication subliminale, laquelle consiste en l'insertion de mots dans une bande magnétique où la vitesse de débit est sous le seuil

de la conscience. Selon la théorie généralement admise, il n'est pas possible de percevoir consciemment le message enregistré mais le cerveau, la partie subconsciente de l'ordinateur humain peut capter ce message et le sujet-récepteur se trouve ainsi influencé à son insu. Raymond Vincent entend employer cette technique pour motiver le public à la pensée constructive, à l'instar de certaines cliniques qui emploient ce procédé pour combattre le tabagisme.



# Les invités du dimanche

Si, en avril 1972, Ginette Gadoury avait suivi le conseil du directeur administratif de la rue Commerce d'alors, il est fort probable que le Québec aurait été privé de l'une de ses plus prestigieuses publications. Ginette Gadoury est aujourd'hui président directeur général des Publications Décormag, compagnie éditant concurrentiellement en français et en anglais la revue Décormag ainsi que les Cahiers de Décormag, publications qui approfondissent un unique sujet en décoration intérieure. De l'avis de plusieurs, Décormag y fut pour beaucoup dans l'évolution relativement rapide du goût des québécois en matière de décoration intérieure. Aujourd'hui, tenant compte du recul, Ginette Gadoury peut expliquer pourquoi cette carence existait.

«En 1971, j'étais directrice du service d'aménagement intérieur pour une compagnie d'architecture et de design, laquelle fut chargée d'une étude en profondeur sur l'industrie du meuble par le ministère de l'Industrie et du

## GINETTE GADOURY, femme d'affaires et esthète

Commerce. Une des conclusions de ce rapport soulignait l'inexistence d'un lien entre les principaux intéressés de ce milieu, soit les manufacturiers, les designers et le public-acheteur. Bien plus, à cette époque, l'industrie du meuble limitait la quasi-totalité de sa production au mobilier colonial ou espagnol, commercialisant ce qu'ils croyaient être une réponse aux goûts du public. Comme ce dernier n'avait rien d'autre, il achetait ce qu'il pouvait trouver en magasin. Le climat n'était certainement pas propice à l'innovation et à la stimulation de la créativité, le cercle vicieux était donc créé».

La solution crevait les yeux, il fallait établir ce lien manquant. Ginette Gadoury entreprit donc de

réunir une petite équipe dans une chambre de l'hôtel Nelson, premiers bureaux de Décormag, et capitalisant un emprunt personnel, 25,000 copies furent étalées en kiosques.

«Je n'avais pas d'argent pour annoncer ma revue et dut me contenter d'entrevues dans la presse électronique et imprimée. Il faut dire que ce fut tout un événement à une époque où il n'existait pas de revue typiquement québécoise sauf «Québec Chasse et Pêche» et celles du groupe anglophone MacLean-Hunter».

La petite équipe du début ne put longtemps occuper la chambre de l'hôtel Nelson et louèrent un local sur la rue St-Paul, toujours dans le Vieux-Montréal. Copies par copies, lentement mais sûrement, les ventes de Décormag grimpèrent pour atteindre plus de 55,000 copies par mois.

Au fil des années, Ginette Gadoury s'appuya sur ce tremplin que fut Décormag pour promouvoir l'importance du design dans l'amélioration de notre environnement ainsi que d'inculquer le res-



pect de notre patrimoine. Siégeant aux conseils d'administration d'organismes comme les Musées Nationaux du Canada, la Société de Développement des Industries Culturelles et le Centre

des Dirigeants d'Entreprises, elle poursuit discrètement ce chemin tracé d'une ligne ascendante en gérant son entreprise prudemment. A 34 ans, le rêve a également toujours sa place.



## ROGER GIRARD: pêcheur de noyés

A 50 ans, Roger Girard est toujours en pleine forme. Son secret, pratiquer régulièrement la plongée sous-marine et ne pas fumer. A son actif, Roger Girard a repêché plus de 18 noyés et sauvé la vie d'un garçon de 10 ans qui était demeuré submergé plus de quatre minutes dans les rapides de la rivière Richelieu.

C'est à l'époque où les corps policiers ne disposaient pas d'hommes-grenouilles que Roger Girard commença à s'intéresser à la plongée sous-marine. Exerçant le métier de plombier, il était également membre des pompiers volontaires de sa localité et il s'inscrivit alors à un cours collectif de plongée. Ayant été le seul à réussir les examens, Roger Girard poussa plus loin le perfectionnement de ce sport et obtint son brevet d'instructeur. C'est en 1964 qu'il décida d'offrir ses services, à titre de volontaire, à tous les corps policiers qui devaient retrouver le corps des victimes de l'onde.

«Ma première expérience en fut une terrifiante», de raconter Ro-

ger Girard. «Il s'agissait de repêcher le corps d'un noyé qui avait coulé dans le Richelieu, près de Chambly. Lorsque j'ai aperçu le corps, à quelques mètres de la surface, j'en ai eu le souffle coupé». Il lui fallut alors quelques instants pour reprendre son calme et ramener la victime à la surface. Depuis cette première expérience, Roger Girard s'est quelque peu habitué à ce bénévolat pour le moins inusité et fut récompensé de ses efforts en sauvant une vie en 1966.

De ses expériences sous-marines, il a gardé quantité de découpures de journaux relatant ses exploits, mais également le volant d'un avion qu'il a ramené à la surface, près de Verdun.

«Grâce à ma pratique de ce sport», confie-t-il, «j'ai conservé une excellente santé et ai guéri mes rhumatismes. Sous l'eau, je me détend, tout est silencieux et paisible. Après 18 années d'expérience, on développe un sixième sens qui nous guide dans cet élément étranger».

### NOUVEAUX PROGRAMMES

### L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL EST HEUREUSE D'ANNONCER L'OUVERTURE À LA SESSION D'AUTOMNE 1979 DE HUIT NOUVEAUX PROGRAMMES DE PREMIER CYCLE.

#### ARTS

- Certificat de premier cycle en arts plastiques \*#

#### FORMATION DES MAÎTRES

- Certificat de premier cycle en adaptation scolaire et sociale

#### SCIENCES

- Baccalauréat d'enseignement en sciences
- Certificat de premier cycle en écologie
- Certificat de premier cycle en informatique

#### SCIENCES ADMINISTRATIVES ET ÉCONOMIQUES

- Certificat de premier cycle en analyse financière #
- Certificat de premier cycle en gestion informatisée #
- Certificat de premier cycle en marketing #

\* Le programme marqué d'un astérisque est contingenté et n'accepte qu'un nombre limité de candidats.

# Les programmes qui arborent le signe # seront offerts à l'automne sous réserve de l'autorisation du Conseil d'administration.

#### CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSION

Pour être admis aux programmes de l'UQAM, le candidat doit être détenteur du diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'un diplôme équivalent. Certains programmes exigent des préalables particuliers. Par ailleurs, les candidats âgés d'au moins 22 ans qui possèdent des connaissances suffisantes et une expérience pertinente peuvent être admis sur recommandation du comité d'admission. Les formulaires d'admission comportent en détail les conditions d'admission à chaque programme.

#### DATES LIMITES DE PRÉSENTATION DES DEMANDES D'ADMISSION

Pour étudier à temps complet ou à temps partiel...

à la session d'Automne 1979: 15 juillet

à la session d'Hiver 1980: 1 novembre

#### RENSEIGNEMENTS ET FORMULAIRES D'ADMISSION

Bureau du registraire  
Service de l'admission  
Université du Québec à Montréal  
Case postale 8888, Succursale "A"  
1187, rue de Bleury  
Montréal, P.Q., H3C 3P8  
Tél.: (514) 282-7161

Dès septembre,  
accès direct.



Université du Québec à Montréal

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: dix ans de réalisations

# Les invités du dimanche

## La vie de château pour nos amis à quatre pattes

Seriez-vous prêts à payer 35\$ par jour pour la pension de votre chien pendant vos vacances? Avant de répondre par la négative, considérez les avantages dont votre compagnon pourra bénéficier dans cette Auberge des Animaux d'Amérique, le premier d'une future chaîne d'hôtels de luxe pour animaux domestiques, construit au coût de un million de dollars par ce vétérinaire de Garden Grove, en Californie. Pour 35\$ par jour, le Dr Malo, que l'on

voit ici en compagnie d'une de ses pensionnaires, installera votre chien, ou chat, dans la «Suite royale», comprenant douche, grand lit, TV-couleur, téléphone privé et valet de chambre 24 heures sur 24, en plus des services offerts dans les chambres plus modestes, dont les prix varient de 5\$ à 11\$: patio privé, musique stéréo, tapis blanc changé tous les jours, air stérilisé, parfumé et climatisé à 70°F, examen médical à l'arrivée, etc. On croit rêver!...



## Hissez le grand foc, mesdames!

Florence Arthaud et Catherine Hermann forment l'une des deux équipes féminines participant à la grande course transatlantique en double dont le départ avait lieu le 26 mai dernier à Lorient, en Bretagne. Leur voilier, le «Biotherm», est commandité par la compagnie Kindy, fabricants de chaussettes bien connus en Europe... Il en va

de même pour tous les équipages qui, s'ils n'étaient pas supportés par une quelconque marque de commerce, n'arriveraient probablement pas à défrayer le coût de leur embarcation, même s'ils étaient vainqueurs, car la bourse qui sera décernée à ces derniers n'est que de 60 000 francs français (12 000 dollars). Cette

épreuve de 6 000 kilomètres, soit l'aller-retour Lorient-Bermudes, est la première Transat organisée par la France; elle met en lice 40 voiliers, pilotés par 80 adeptes de la voile sportive. L'arrivée à Lorient est prévue pour la fin juin et, de l'avis de tous les experts, cette course sera certainement l'une des plus palpitantes de cette décennie. A surveiller!



## LESLEY-ANNE DOWN n'aime pas Hollywood

Nouvelle star de cinéma, adulée par la machine américaine de production cinématographique, Lesley-Anne Down préfère tour-

ner dans son Angleterre natale plutôt que d'avoir à subir «la vie abrutissante et irréelle, les fêtes superficielles et la mauvaise nourriture» d'Hollywood. A 25 ans, Lesley-Anne est une des vedettes les plus prometteuses de l'année; après avoir conquis les amateurs du petit écran en participant au téléroman «Upstairs, Downstairs», elle a tenu des rôles de plus en plus importants au cinéma, d'abord dans «The Great Train Robbery» et ensuite dans «Hanover Street». Son caractère indépendant lui a fait refuser de jouer dans le prochain James Bond car, comme elle tient à le faire remarquer, «qui se souvient d'une fille de Bond?» Elle a également décliné les offres de la télévision américaine, choisissant de rester à Londres pour y tourner dans Rough Cut, aux côtés de Burt Reynolds.



## MARIE COOPER JANIS émerge de l'ombre de son père

Fille du célèbre acteur américain Gary Cooper, mariée au pianiste de réputation mondiale Byron Janis, Maria Cooper Janis est maintenant reconnue à juste titre pour ses propres talents d'artiste. Peintre de paysages et de natures mortes à la manière post-impressionniste, elle s'inspire souvent de la musique qu'exécute son mari dans ses œuvres. Après avoir exposé à la prestigieuse galerie Bodley de New York, Maria voya-

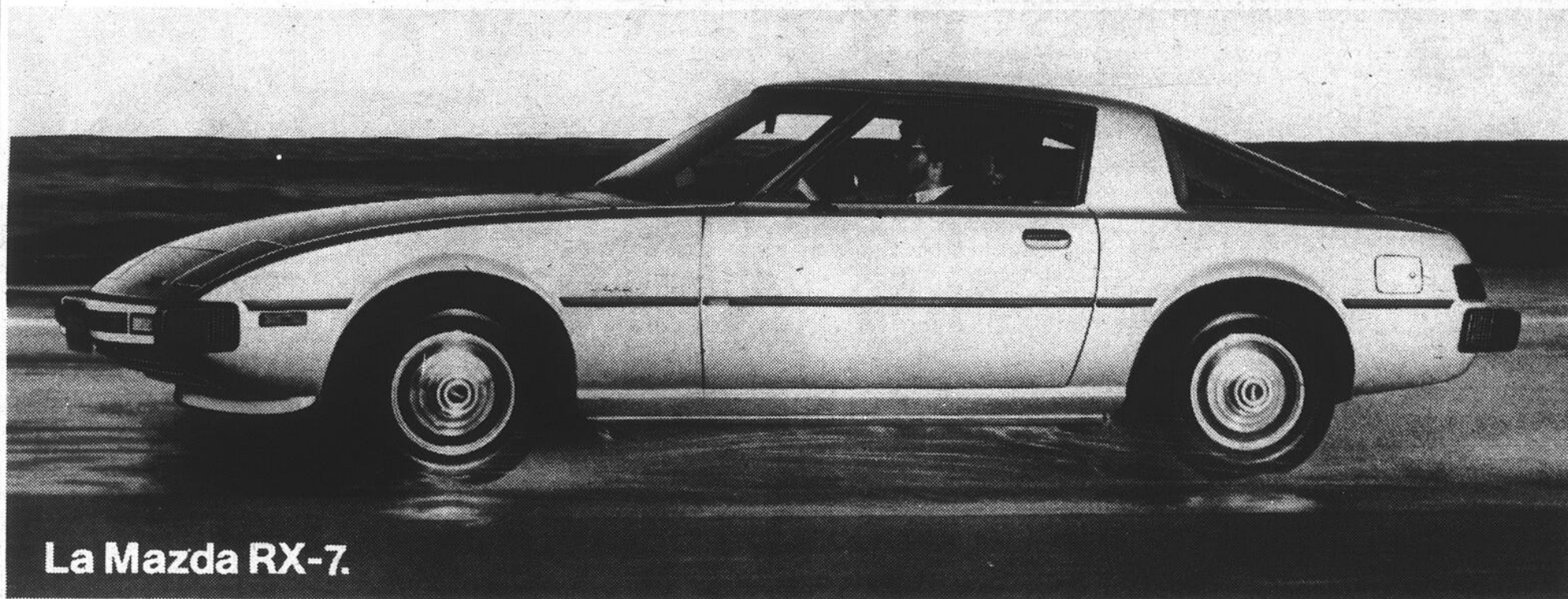
gera cet été avec ses toiles en Amérique centrale où elle participera à deux expositions, puis se rendra à Paris pour l'automne. Elle affirme que son goût pour la peinture s'est manifesté alors qu'elle était encore très jeune, quand Picasso était un ami de la famille et que la maison des Cooper, à Los Angeles, recelait plusieurs œuvres originales de grands maîtres. Maintenant, à 41 ans, elle suit son mari, tablette de

dessin à la main, lors de ses tournées, afin de capturer sur papier les esquisses qu'elle développera plus tard dans ses toiles.

**Textes:** Robert Juster  
Daniel Proulx  
Johanne Mercier

**Photos:** Claude Desrosiers  
Sipa, Keystone

# UNE VOITURE SPORT À L'ÉTAT PUR.



La Mazda RX-7.

# UNE VOITURE SPORT DE TYPE FAMILIAL.



La Mazda 626.

Mazda construit deux modèles de voiture sports. Si vous aimez les sensations, de nos jours la Mazda RX-7 est la voiture sport qui vous en procure le plus. Comme l'écrit la revue *Cars Magazine* dans son numéro de juin 1978, "tout simplement dit, la RX-7 c'est 70 pouces de dynamite pure."

Et comme l'affirme Jacques Duval dans *Le guide de l'auto 1979*, "Dans le domaine des voitures sport, la RX-7 est la voiture de l'année."

Mais les mots manquent pour décrire cette voiture. Il faut l'essayer pour en goûter toutes les qualités. N'attendez pas.

Si vous aimez les voitures sport et si vous désirez une voiture sport 4 places à prix abordable, la Mazda 626 vous séduira. La 626 vous séduira parce qu'elle offre une conduite comparable aux voitures européennes de luxe. Et qu'elle possède en même

temps la manœuvrabilité d'une voiture sport.

Elle comporte en fait un système de suspension qui s'inspire de celui de la Mazda RX-7.

Sous le capot de la 626: un moteur à piston et arbre à cames en tête de 2.000 cm<sup>3</sup> qui offre une grande puissance d'accélération et permet une économie d'essence appréciable.

Selon des essais effectués par Transports Canada, la consommation de la 626 à boîte de vitesse à cinq rapports est de 8,4 litres/100 km (54 km/gal.)\*

Et la liste des avantages en équipement standard de la 626 est pratiquement interminable:

Sièges baquets à l'avant qui vous enveloppent confortablement. Le siège du conducteur qui s'ajuste en hauteur et offre un appui pour les reins.

Des sièges arrière séparés qui s'inclinent pour procurer plus d'espace de chargement. Un intérieur

de velours moelleux. Une radio AM/FM stéréo. Une montre de bord électrique. Un système électrique de déverrouillage du hayon. Un dégivreur de lunette arrière. Un volant d'acier et des pneus radiaux ceinturés d'acier. Des vitres teintées. Une pochette de rangement pour les cartes routières. Et bien d'autres.

Tous ces avantages et cependant son prix est des plus abordables. Si vous recherchez une voiture sport sensationnelle ou si vous recherchez une voiture sport de type familial, vous savez maintenant où vous adresser. Passez sans tarder chez le concessionnaire Mazda de votre région.

**mazda**

\*La consommation réelle peut varier et la consommation en ville sera plus élevée en hiver. Pour plus de précisions, consultez le Guide publié par Transports Canada.

Le moteur rotatif de la Mazda est fabriqué sous autorisation de NSU-WANDEL.

**Vous trouverez des concessionnaires dans les villes suivantes:**

CAP-DE- LA-MADELEINE	GRANBY GRAND-MÈRE	LAVALTRIE LONGUEUIL	MONTREAL PETIT PABOS	RIMOUSKI ST-CONSTANT	ST-HYACINTHE ST-JEAN	SHERBROOKE THETFORD MINES
CHAMBLY	JONQUIÈRE	MASCOUCHE	PLESSISVILLE	VILLE ST-GEORGES- DE-BEAUCE	ST-JÉRÔME	VAL DAVID
DRUMMONDVILLE	LAVAL	MATANE	QUÉBEC		ST-PATRICE-DE-BEAURIVAGE	VALLEYFIELD

les  
15  
25

Dans l'ordre habituel, l'équipe de la Clinique-jeunesse du CLSC de Saint-Hubert: Micheline Loiselle, médecin; Jo-Anne Jacob-Dupuis, sexologue; Luc Tremblay, travailleur communautaire, directeur de l'équipe; Suzanne Saint-Pierre, infirmière, et Nicole Paulin, intervenante sociale.



# A la Clinique- jeunesse de Saint-Hubert, les 5 clients du premier soir étaient des curieux...

Ce n'est pas que le CLSC de Saint-Hubert (le Centre local de services communautaires) ne soit pas connu, ni qu'on hésite à recourir à ses services: pour une population d'environ 55 000, on y a ouvert jusqu'ici environ 8 000 dossiers divers, et on continue d'en ouvrir environ 300 nouveaux chaque mois — près de 400, en réalité, durant les «gros mois» de novembre et décembre. Et il est des jours où il défile jusqu'à une centaine de personnes dans la salle d'accueil de l'endroit, à l'étage du Centre commercial Cousineau.

Non. Le problème était, on avait bien dû se l'avouer voici un an, que le CLSC de Saint-Hubert n'était fréquenté que par des adultes. A peine voyait-on passer, de temps à autres, un adolescent le

plus souvent amené là par ses parents. A la question de savoir pourquoi les jeunes n'utilisaient pas les services de leur Centre, il fut facile de répondre: elle s'était posée ailleurs, et de nombreux autres Centres, ayant compris qu'il valait mieux «aller aux jeunes» que d'attendre leur visite, avaient réglé partiellement la difficulté en instituant des Cliniques de jeunesse.

Quelques mois pour étudier la situation, et le CLSC de Saint-Hubert résolut d'employer la même méthode. Début juin, il annonçait formellement la création de sa propre Clinique-jeunesse, et précisait qu'elle fonctionnerait tous les mardis, de 17 à 21h, et offrirait tous les services imaginables — ou presque, aux 15-25 de son territoire.

## Cinq visiteurs...

L'inauguration se fit le 12 juin. La Clinique accueillit, pendant ses quatre heures d'ouverture, exactement 5 adolescents des deux sexes, «qui étaient venus voir» et avaient rebroussé chemin sans plus. Le directeur de la Clinique, Luc Tremblay, que son âge (25 ans) éloigne peu de sa clientèle potentielle, déclarait le lendemain matin qu'il ne fallait pas s'en faire, et que la chose était à prévoir, pour de multiples raisons, notamment le peu de diffusion de la nouvelle ainsi que l'époque défavorable — celle de la fin de l'année scolaire.

On s'y attendait à tel point, se-

lon Luc Tremblay, que l'équipe attachée à la Clinique (un médecin, une sexologue, une infirmière et une «intervenante sociale», quatre femmes pour — ou contre? — un homme) avait entrepris des démarches pour desservir de plus près, dans un autre local, un quartier défavorisé sur certains plans, et de plus géographiquement isolé: celui de Laflèche, du nom de l'ancienne municipalité intégrée voici quelque temps à celle de Saint-Hubert.

## Les durs... d'hier

Nombreux sont, dans la région montréalaise, les citoyens qui se souviennent de la réputation peu reluisante qui habitait, avant les efforts de regroupement municipal, diverses localités de la Rive sud, entre autres Jacques-Cartier et Laflèche — la première, quant à elle, avait été intégrée à celle de Longueuil. «Des durs», se disaient certains Montréalais avec un sentiment beaucoup plus de mépris ridicule que d'effroi. Les jeunes de Laflèche sont aujourd'hui des citoyens de Saint-Hubert. Pas plus portés à l'escapade, à la délinquance ou au décrochage que les autres adolescents de la périphérie. Moins peut-être, selon les indications que l'on possède, et qui sont malheureusement très incomplètes et très incertaines.

Car s'il ne faut aucun doute

dans l'esprit des travailleurs du CLSC que les jeunes du coin éprouvent les mêmes problèmes que ceux des autres régions, on ne peut accrocher à ces données empiriques la moindre valeur numérique valable.

On sait, par exemple, que les jeunes du quartier de Laflèche âgés de 12 à 18 ans sont au nombre de 2 194, et que ceux de l'autre quartier populaire, Maricourt, se chiffrent par 2 227. Ce sont là des chiffres d'inscription scolaire. On vous dira aussi qu'on dénombre au total «16 487 personnes qui ont moins de 18 ans, soit 30% de la population totale». Mais tous les nouveaux-nés sont là, et ce n'est pas exactement à eux que s'adresse la Clinique-jeunesse.

## Les drop-out? Connaît pas

Mais pour ce qui est de savoir la proportion des 18-25; de connaître celle des 12-18 qui ont décroché des écoles secondaires; ou de savoir le taux véritable d'absentéisme dans les écoles ou de la délinquance juvénile dans tout le territoire, rien à faire. Huguette Dubeau, la travailleuse communautaire qui avait préparé à l'intention à l'intention de la future clinique un document de «recherche pour l'élaboration d'un programme - jeunesse», déclare qu'elle a perdu son latin dans le chassé-croisé des statistiques non coïncidentes et des territoires

# Les 15 25

administratifs et des juridictions enchevêtrés, de tout ordre et de tout niveau, judiciaire, scolaire et autres.

Qu'il suffise de savoir, pour illustration, que la Commission scolaire régionale de Chambly ne possède pas de données précises sur le taux d'abandon scolaire dans son territoire, bien qu'elle soit dotée de tous les mécanismes ordinateurs qui lui permettraient de savoir. Le même document note d'autre part que «le système d'informatique enregistre ensemble les finissants et ceux qui laissent prématurément». Ou qu'il additionne, pour reprendre une vieille image, les pommes et les oranges. Les drop-out? Connaît pas.

Enfin «pour ce qui est de l'absentéisme, l'ordinateur compile toutes les formes d'absence, y compris les absences avec raisons dites valables (ex. la maladie)». La situation n'est pas exclusive à la Régionale de Chambly. A la CECM, rappelle Huguette Dubeau, on avait dû constituer un comité de quatre ou cinq personnes et laisser à celui-ci un délai d'un an, avant qu'on sache exactement quelle était la situation des décrocheurs.

## Les pieds sur le terrain

C'est la raison pour laquelle il est presque indispensable, pour les travailleurs communautaires, d'avoir depuis longtemps les pieds sur le terrain du lieu — comme Huguette Dubeau, qui demeure à Saint-Hubert depuis près de 20 ans, et dont les commentaires se basent sur une profonde connaissance expérimentale du territoire.

(On entend faire de plus en plus souvent, et à des échelons de plus en plus élevés, aux «travailleurs sociaux diplômés d'ailleurs» qui envahissent de plus en plus nombreux les Centres de services communautaires, le reproche selon lequel leurs connaissances sont entièrement théoriques, et selon lequel les services qu'ils dispensent «dans leur suffisance élitique» passent souvent à côté de la plate et concrète réalité du coin, quand ils ne sont pas eux-mêmes dépassés, sur le plan théorique, par la rapide évolution des choses.)

C'est également pourquoi Mlle Dubeau peut affirmer que l'absentéisme scolaire et la criminalité juvénile, à Saint-Hubert, sont... moins élevés qu'à Longueuil. Mais on aimerait quand même, en fin de compte, avoir des renseignements et des données un peu plus nets sur les situations qu'on veut aider les gens à résoudre.

## L'exemple des autres

La chose étant impossible, on

s'en remet à l'expérience et la documentation des autres. Autres centres ou autres commissions. On peut relever, dans le document de base de la Clinique - jeunesse de Saint-Hubert, un très court mais éloquent résumé d'une analyse à laquelle la Fédération des commissions scolaires et la CECM avaient soumis le phénomène de «l'abandon prématuré des études au secondaire».

«Les obstacles à la poursuite des études, y lit-on, sont d'ordre personnel, familial, social, économique, pédagogique et organisationnel.

«Personnel: la maladie entraîne des retards académiques.

«Economique: l'aide financière à la famille oblige le jeune à travailler plus tôt. L'étudiant n'ayant que peu ou pas d'argent de poche désire devenir plus autonome en gagnant sa vie.

«Familial: le nombre de drop-out est plus élevé chez les étudiants issus de foyers nourriciers et de familles monoparentales. On note chez plusieurs décrocheurs des conflits avec les parents sur l'acceptation des amis. Le manque d'espace pour étudier à la maison est relié à l'abandon scolaire.

«Social: le taux d'abandon scolaire augmente chez les élèves provenant de milieux défavorisés.

«Pédagogique: les élèves perdent toute motivation devant un professeur incompétent.

«Organisationnel: des élèves se voient obligés de prendre des cours pour une raison de stricte organisation scolaire. On ne respecte pas le choix d'un élève en raison des contraintes de l'organisation scolaire, voire même de l'informatique.»

## Moins de filles que de garçons

Les renseignements qui suivent viennent de la même source, et ne sont donc pas particuliers à la région de Saint-Hubert. On note, par exemple, que la majorité des cas de décrochage impliquant des jeunes âgés de 16 ou 17 ans.

(Huguette Dubeau fait à ce sujet une observation plutôt inquiétante: on dirait, déclare-t-elle, que la société abandonne les jeunes, entre l'âge de 16 ans et celui de 18 ans. A 16 ans, le jeune est habilité à délaisser l'école de son propre gré, et à s'inscrire sur le marché du travail. Mais il n'a sa majorité civile que deux ans plus tard. Sur le plan judiciaire, il reste un «juvénile». Et sur le marché du travail, il est considéré comme quantité négligeable et souvent indésirable, parce que trop jeune, et inexpérimenté. «Entre 16 et 18 ans, ajoute Mlle Dubeau, on les perd de vue. Ils flottent on ne sait trop où. Ça n'a pas d'allure, il n'y a même pas de continuité entre l'école et le travail — les écoles n'ont pas la même vitesse d'évolution technique que le marché. Plus personne qui peut suivre... tout le monde s'essouffle.»)

Autre donnée intéressante: chez les drop-out, la proportion des filles et des garçons est de 45 et de 55% respectivement. Et après un premier décrochage, 55% se dénichent un travail (souvent rien de plus qu'une «jobine»), 15% retournent aux études, et 10% s'abandonnent au chômage.

## Mais des filles vulnérables

Le rapport s'arrête à «souligner les difficultés féminines de l'adolescence», pour signaler notamment que «les filles demeurent très traditionnalistes en ce qui concerne leurs relations avec le sexe opposé». L'auteur ajoute que leur esprit de dépendance, dans leurs sentiments amoureux, «les rend très vulnérables», et qu'il est «stupéfiant de constater à quel point la soumission aux garçons persiste encore de nos jours. Pendant que les garçons rêvent de conduire leur première voiture et d'explorer le monde, les filles pensent déjà au mariage, aux enfants et à une vie douillette et tranquille».

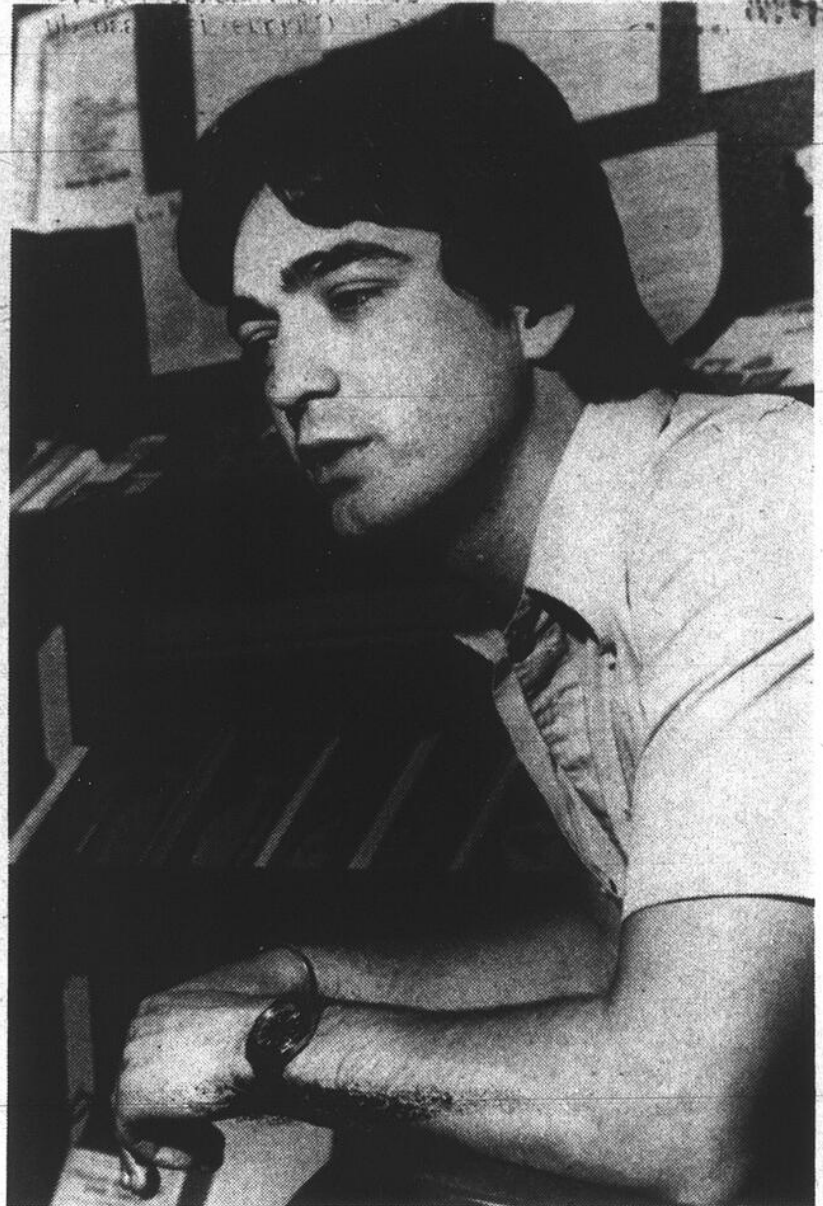
Le document dresse ensuite une nomenclature des problèmes vécus par ces adolescentes, dans l'état des «relations difficiles avec le sexe opposé»: angoisse, anxiété, conflits avec les parents, départ de la maison, grossesse non-désirée et avortement. Et il termine ce chapitre sur une observation lamentable, laconiquement formulée:

«Il n'existe aucune statistique sur le nombre de grossesses non-désirées chez les adolescentes de Saint-Hubert.»

## Encore la sexualité

On s'en remet donc, en ce domaine comme dans tous les au-

(Suite page 10)



Luc Tremblay



## CÉGEP DE MAISONNEUVE COURS POUR ADULTES SESSION AUTOMNE 1979

Le Service de l'Éducation Permanente offre à temps partiel, le soir, des cours en **ÉLECTROTECHNIQUE** et en **INFORMATIQUE**, conduisant à une attestation d'études collégiales dans l'une ou l'autre spécialité.

Ces cours sont dispensés dans des locaux spécialisés et à l'aide d'un équipement à la fine pointe de la technologie.

### ÉLECTROTECHNIQUE

**OPTION: Éléments d'instrumentation"**  
À ces cours s'ajoutent deux cours de perfectionnement: Microprocesseurs (243-673-78) 60 heures: les lundis et mercredis à 19 heures. Électrotechnique appliquée au système (243-622-78) 60 heures: les mardis et jeudis à 19 heures.

### INFORMATIQUE

Introduction à l'informatique, aux ordinateurs et aux techniques de programmation.  
● Laboratoire équipé avec micro-ordinateurs  
● Salle de terminaux à écran-cathodique.  
● Locaux de classes équipés de moniteurs-vidéo pour démonstration immédiate.  
● Salle de travail

**DEMANDE D'ADMISSION JUSQU'AU 22 AOÛT**  
**LE NOMBRE DE PLACES ÉTANT LIMITÉ, DEMANDEZ DÈS MAINTENANT, PROSPECTUS ET RENSEIGNEMENTS AU:**

L'ÉDUCATION DES ADULTES  
AU CÉGEP



**SERVICE DE L'ÉDUCATION AUX ADULTES**  
**CÉGEP DE MAISONNEUVE**  
3800 est, rue Sherbrooke  
Montréal, H1X 2A2  
254-7131 poste 144

## La recette de la semaine de Margo Oliver



*Le jambon aime beaucoup l'ananas. Et celui-ci le lui rend bien, sans doute, car leur mariage est heureux. Je les ai fait griller ensemble au barbecue en les relevant de cari, de gingembre et de chutney. Ce plat est délicieux avec une salade de chou-fleur.*

# Jambon grillé à l'ananas

1/4 tasse de beurre  
1 cuil. à thé de poudre de cari  
1/4 de cuil. à thé de gingembre en poudre  
1 cuil. à table de jus de chutney  
1 tranche de 1" d'épaisseur (de 1 1/2 à 2 lbs) de jambon précuit  
4 tranches, de 1/2" d'épaisseur, d'ananas frais

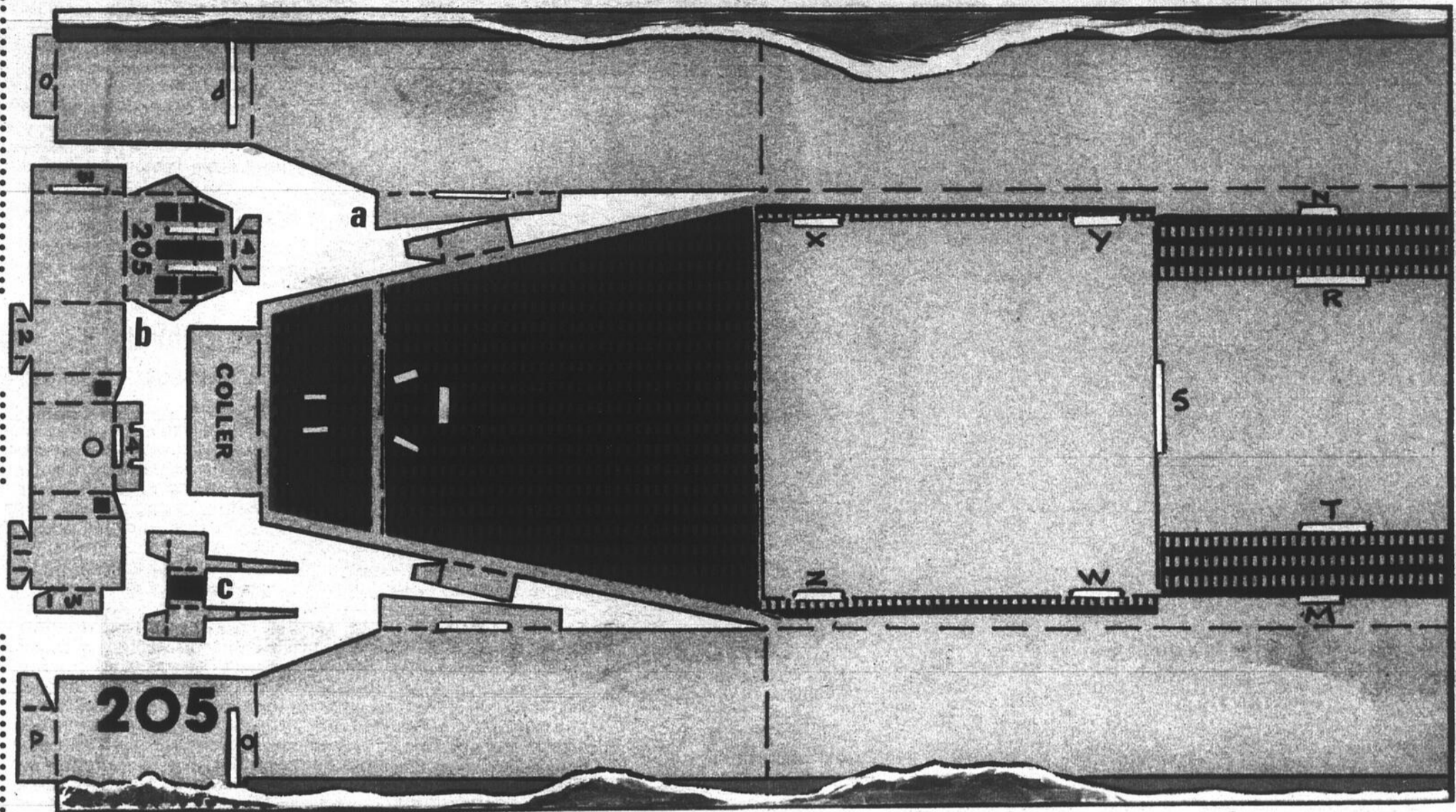
Mêler le beurre, la poudre de cari, le gingembre et le jus de chutney (égoutter un peu de chutney en bocal). Badigeonner le jambon du mélange. Graisser légèrement le grill d'un barbecue et y disposer le jambon, à 5" environ de la braise. **Faire griller**, en tournant souvent le jambon et en le

badigeonnant du beurre relevé, 20 minutes ou jusqu'à ce que la jambon soit bien chaud et bruni.

**Faire griller** les tranches d'ananas, pendant les 10 dernières minutes de la cuisson de la viande, en les badigeonnant aussi du beurre relevé. (4 portions).

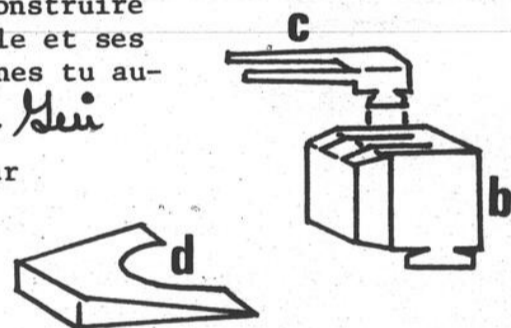
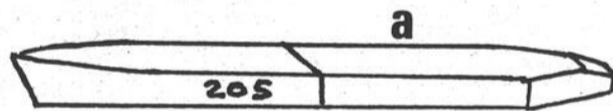
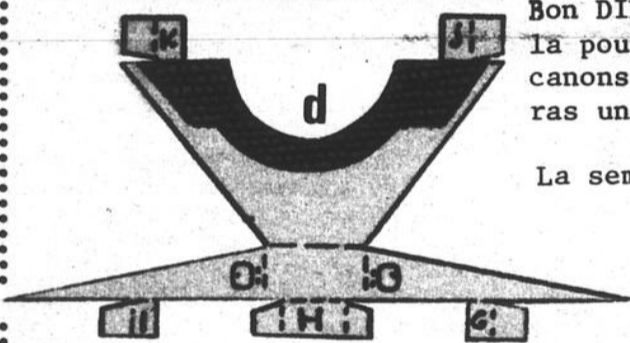
# LA CORVETTE ST. LAURENT No2

création *Oncle Gui*



Bon DIMANCHE-MATIN, cette semaine tu auras du plaisir à construire la poupe de ta "corvette" avec son coupe-lames, sa tourelle et ses canons. Conserve toutes ces pièces et dans quelques semaines tu auras une magnifique "corvette". Bonne journée, *Oncle Gui*

La semaine prochaine: la timonerie, l'héliport et le hangar de l'hélicoptère.



## TA CUISINE

No2

Bon DIMANCHE-MATIN, j'espère que tu as conservé le réfrigérateur de dimanche passé, car aujourd'hui c'est la cuisinière que je te propose de construire pour meubler ta cuisine. Bonne journée

N'oublie jamais de coller toutes les pièces sur un carton très mince, et que les signes — — — — —

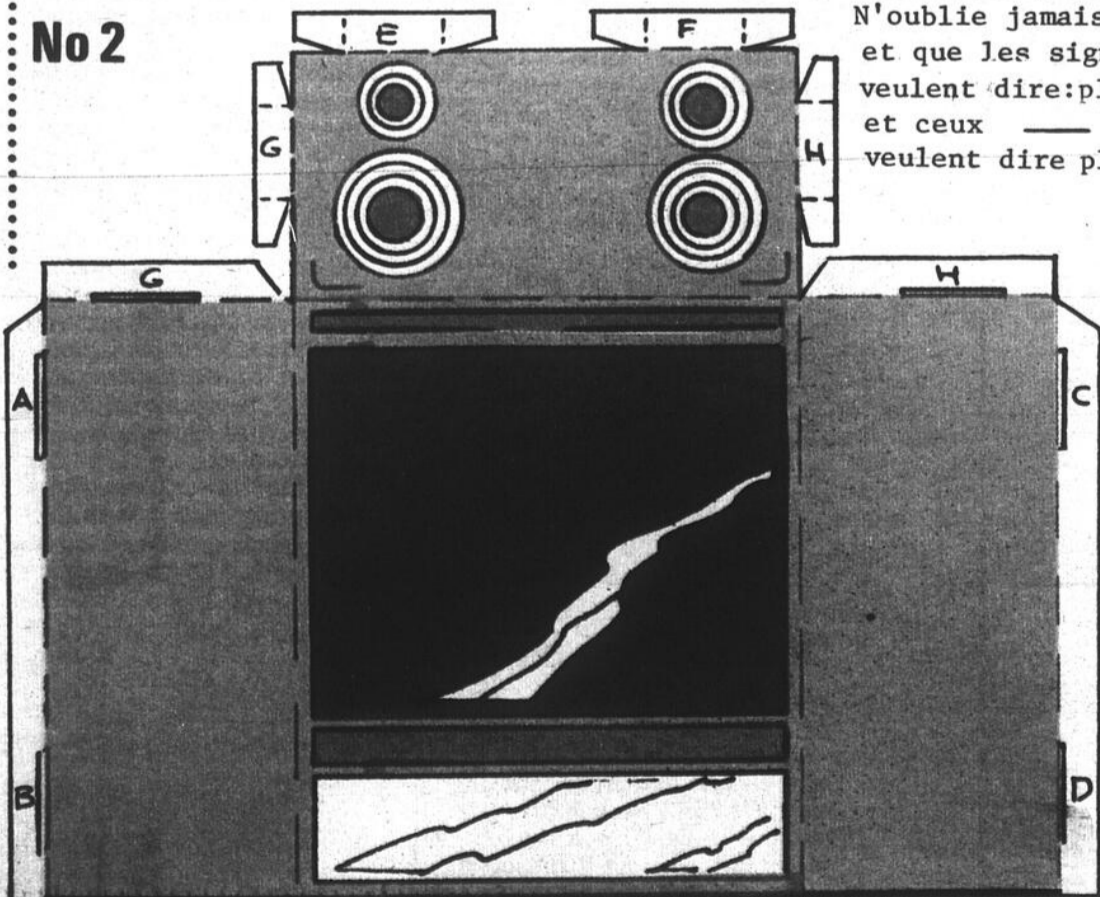
veulent dire: plier par en dedans

et ceux — — — — —

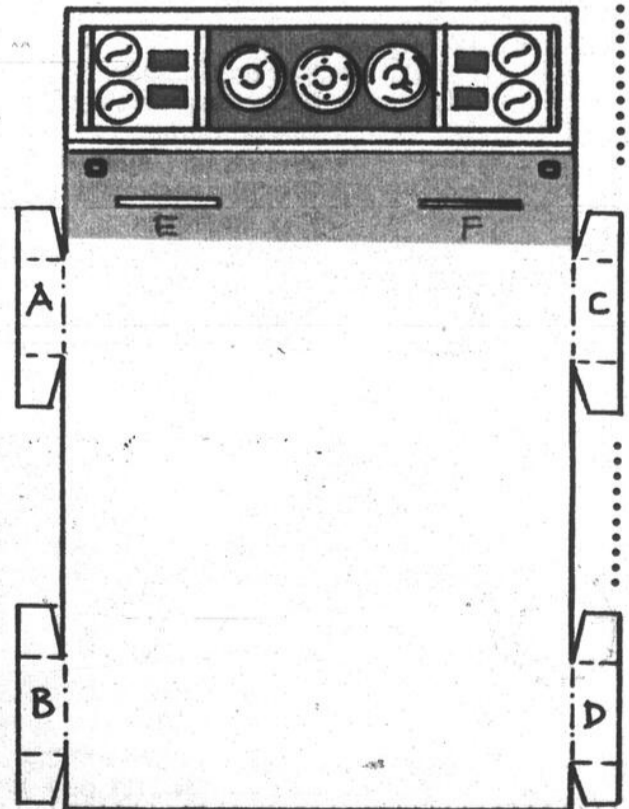
veulent dire plier vers

l'extérieur.

*Oncle Gui*



UNE CUISINIÈRE





Jo-Anne Jacob-Dupuis

# les 15 25

tres, aux données recueillies ailleurs. En particulier à la Clinique Saint-Denis, à laquelle la sexologue de l'équipe, Jo-Anne Jacob-Dupuis, fait de nombreuses allusions. C'est à cette source qu'elle puise la déclaration selon laquelle «la sexualité revient très souvent» dans la conversation des adolescents, au nombre de leurs soucis principaux. La sexualité, «et surtout la contraception».

A l'heure actuelle, ajoute-t-elle (mais ce qui valait pour Luc Tremblay s'applique à elle comme à tous les autres membres de l'équipe: l'âge la distingue peu de la clientèle), «Les jeunes sont portés à suivre la mode, ils ont beaucoup de vécu sexuel, mais ça ne les rend pas heureux. Leur sexualité n'est pas intégrée.»

Les lecteurs de Carrefour se souviennent de cette manifestation publique par laquelle un groupe de jeunes âgés de 17 à 22 ans avaient signalé, au début de mai, le Congrès des centres de services sociaux, à Montréal. Leur message, communiqué avec l'aide de la Clinique Saint-Denis, s'exprimait tout entier en quelques mots: les premières expériences des jeunes du Québec étaient profondément marquées par l'ignorance et la déception.

les circuits habituels d'information, est celle de savoir à quoi ressemble un pénis circoncis, par rapport à un pénis qui ne l'est pas. Si on l'interroge à ce sujet, la sexologue de la Clinique - jeunesse de Saint-Hubert recourra à des diapositives dont la projection vaudra bien mille explications verbales.

Mais pour le reste, dans des cas particuliers où les personnes qui consultent se plaindraient de troubles précis «comme l'anorgasmie (c'est-à-dire l'absence de jouissance sexuelle) ou le manque de désir, qui sont plus fréquents chez les jeunes que chez les adultes», c'est la spécialiste de formation universitaire qui interviendra, selon les règles de la profession.

## Une grande confusion

La Clinique-jeunesse de Saint-Hubert n'a donc pas hésité à proposer dès le départ «une gamme de services de nature curative à cette partie de la population pour qui les ressources sociales sont souvent peu adaptées à leur mode de vie».

Cette mésadaptation flagrante est aggravée, souligne Luc Tremblay, par le fait que les adolescents actuels sont tenus dans une confusion encore plus grande que celle d'il y a quelques années. «Il y a de plus en plus de valeurs qui sont remises en question, ajoute-t-il, par exemple celle du travail, ou celle de s'être établi à 20 ans. Pour les jeunes, il est difficile de savoir vers quoi, vers qui se tourner, où trouver des guides. Nous sommes là pour ça.»

Les services standards ressemblent à ceux qu'offrent toutes les autres cliniques - jeunesse du Québec, sous les rubriques «accueil et référence», «consultation-santé», «consultation en sexualité - contraception», «intervention sociale» et «accompagnement».

## Information mal assimilée

Jo-Anne estime donc de première importance le rôle que sa clinique - jeunesse sera appelée à jouer dans ce domaine, sur le plan tout spécialement de l'information. «Information objective», s'empresse-t-elle d'ajouter, pour expliquer que si on lui demandait «S'il est bon de faire l'amour à 14 ans, je ne répondrais ni oui ni non, et je laisserais la personne libre de son choix». Non sans lui avoir fourni cependant toute la documentation et toute l'information possibles. La règle en quelque sorte est de ne pas donner de règles, et de laisser toute leur autonomie décisionnelle aux jeunes consultants - éventuels.

«Les jeunes ont une information abondante, déclare encore Jo-Anne, mais elle passe trop vite, ils n'ont pas le temps de l'assimiler. Ils auraient besoin de verbaliser davantage, surtout avec leurs parents.» Enfin les cours d'éducation sexuelle donnés dans les écoles (on retrouve ici la sexologue professionnelle) «ne sont pas, affirme-t-elle, la meilleure façon de les informer».

## D'autres besoins

Mais l'équipe s'emploie également à répondre à d'autres besoins précis, et négocie actuellement avec les polyvalentes de son territoire, en particulier les écoles Mgr-Parent et André-Laurendeau, la possibilité de tenir des cliniques régulières sur les lieux mêmes, à compter de l'automne.

On envisage aussi de créer un centre d'hébergement comme il en existe plusieurs ailleurs — une sorte de dépannage auquel les jeunes qui ne savent plus où aller peuvent s'adresser, et où ils puissent s'héberger provisoirement.

Quelques semaines encore, déclare Luc Tremblay, et le «bouche-à-oreille», qu'on appelle aussi parfois le téléphone arabe, aura fait son oeuvre: la Clinique-jeunesse de Saint-Hubert commencera de rejoindre les — saura-t-on un jour combien ils sont? — 15-25 de Saint-Hubert; et ceux-ci auront une raison de moins de se voir comme des laissés pour compte de leur société.

## Des images de circoncision

Jo-Anne donne un exemple, bête comme tout en apparence, mais très réel. Une question que les jeunes se posent souvent, mais à laquelle rien ni personne ne semble vouloir répondre dans



## CEGEP DE MAISONNEUVE COURS POUR ADULTES

### SESSION AUTOMNE 1979

Pourquoi remettre à plus tard?

Voici votre chance d'apprendre des langues étrangères:

TROIS langues modernes offertes à QUATRE niveaux différents:

- ANGLAIS
- ESPAGNOL  
(possibilité de poursuivre avec nos cours à l'étranger: ESPAGNE OU MEXIQUE)
- ITALIEN

### AVANTAGES:

- Cours accélérés
- Méthodes audiovisuelles
- Double horaire
- Professeurs spécialisés
- Groupes restreints
- Prix modiques
- À deux pas de la station de métro Pie IX

### UTILITES:

- Chances d'avancement à votre travail
- Complément à votre culture
- Enrichissement pour vos voyages

Cours de 45 heures pour étudiants libres ou réguliers  
PÉRIODE D'INSCRIPTION: DU 13 AOÛT AU 22 AOÛT  
DÉBUT DES COURS: 10 SEPTEMBRE

LE NOMBRE DE PLACES ÉTANT LIMITÉ,  
DEMANDEZ NOTRE ANNUAIRE DÈS MAINTENANT  
AU:

SERVICE D'ÉDUCATION AUX ADULTES

CEGEP DE MAISONNEUVE  
3800 est. rue Sherbrooke  
Montréal H1X 2A2  
254-7131 poste 144

L'ÉDUCATION DES ADULTES  
AU CÉGEP



je minuscio!

## ÉCONOMIE

On dit souvent que les gouvernements prennent une place importante dans l'activité économique; à en juger par la croissance des taxes et des dépenses publiques, on ne se trompe pas. Cependant, les impôts perçus par les gouvernements, si gros soient-ils, sont un pâle reflet de leur importance; les gouvernements interviennent d'une façon indirecte par la réglementation. Bien souvent, la réglementation a des effets plus marqués que l'intervention directe.

### La réglementation

Lorsque le gouvernement (provincial, fédéral ou municipal), pour une quelconque raison, estime que les actions des entreprises et des individus ne produisent pas des résultats jugés satisfaisants, il intervient. L'intervention prend alors la forme de règles de conduite que doivent suivre les entrepreneurs, les commerçants et les individus.

Prenons quelques exemples. Au niveau municipal, il existe une vieille forme de réglementation: le **zonage**. Il consiste essentiellement à régir l'utilisation du sol. Dans certaines rues ou quartiers, par exemple, il est interdit d'avoir un commerce tels un dépanneur ou une épicerie; on a réservé l'utilisation du sol à des fins domiciliaires, c'est-à-dire pour le logement. On se souvient aussi de la récente loi du gouvernement du Québec concernant les terres agricoles; on a appelé cela du zonage agricole puisqu'on a décidé que certaines d'entre elles devraient être utilisées à des fins agricoles uniquement.

Il y a aussi le **téléphone**. Peu de temps après son invention du téléphone, les compagnies se disputaient le droit d'occuper les rues avec leurs poteaux et leurs fils. Certaines rues avaient des poteaux appartenant à différentes compagnies. Les gouvernements sont intervenus en prétextant qu'il

La réglementation est devenue, depuis quelques années, l'objet d'une critique très sévère. Cette critique s'appuie sur deux motifs sérieux. Le premier motif touche leur nombre; il y a **un trop de réglementation**. Les gouvernements interviennent à propos de tout et de rien et ceci rend difficile et coûteuse la conduite des affaires. Le deuxième motif est encore plus grave. La réglementation a été instituée pour protéger l'intérêt public. Or, dans bien des circonstances, la réglementation sert l'intérêt économique d'un groupe de producteurs aux dépens du bien-être général. La réglementation restreint la concurrence et les producteurs ainsi soumis à ces règles sont suffisamment habiles pour qu'on leur permette des prix plus élevés qu'ils pourraient obtenir autrement.

### Au service des pharmaciens

Depuis quelques temps, on entend parler d'une situation où les

# Quand le gouvernement réglemente!

serait préférable qu'il n'y ait qu'une seule compagnie dans un territoire donné. Les gouvernements ont donc décidé de réglementer l'industrie du téléphone en limitant le droit aux individus et compagnies d'installer lignes et poteaux. Il faut obtenir un permis spécial et c'est ce qui différencie la réglementation des marchés libres. Si vous pensez que vous êtes capables d'offrir un meilleur service de téléphone que la compagnie Bell Canada, il vous faudra d'abord convaincre le gouvernement, par le biais d'un organisme de réglementation avant de planter vos poteaux. Par contre, si vous êtes confiants que vous pouvez faire de meilleures patates frites ou que vous pouvez produire de meilleurs patins que telle ou telle compagnie, vous n'avez qu'à vous lancer en affaires sans avoir à obtenir la permission du gouvernement.

Prenons un dernier exemple: la **qualité des produits de consommation**. Le gouvernement juge que certains produits de consommation, comme les automobiles ou les fours à micro-ondes, ne sont pas aussi bien construits que l'on pourrait le désirer. Le gouvernement formule alors des règles minimales que devront observer les producteurs.

grandes pharmacies à escompte sont opposées à l'Ordre des pharmaciens. Il ne m'appartient pas de faire des commentaires sur les aspects légaux, mais je vais dégager certaines implications économiques de la présente réglementation.

La réglementation actuelle interdit indirectement la publicité sur les médicaments, autrement dit les pharmaciens ne peuvent pas annoncer les médicaments qu'ils vendent. Comme les médicaments ne sont pas des biens qu'on achète souvent, il est difficile de se souvenir des prix qu'un pharmacien ou son concurrent peut exiger. Ceci permet à chacun



## LA NOTION

LÉON COURVILLE  
Ecole des hautes études  
commerciales

### Il y en a beaucoup

La réglementation gouvernementale est devenue un phénomène d'une ampleur saisissante. Depuis la fin de la deuxième guerre, les gouvernements régissent un nombre d'activités.

En général, la réglementation gouvernementale est administrée par un organisme spécial dont le rôle est de formuler des règles précises et de voir à leur application. Ainsi, on n'a qu'à penser à la Commission des transports du Québec, à la Régie des loyers, à la Commission de la radio-diffusion et télécommunications canadienne, à l'Office de protection du consommateur ou à l'Office des professions. On peut classer les agences de réglementation en deux: celles dont la réglementation est particulière à une industrie, comme le transport et celle dont le mandat couvre un ensemble de domaines comme la protection du consommateur.

Lorsque la réglementation est spécifique à une industrie, elle joue un rôle bien précis. L'agence de réglementation détermine alors qui produit le service en accordant des permis exclusifs et

elle fixe le prix du service. Ainsi, la Commission des transports du Québec est l'agence qui décide qui a le droit de transporter de la marchandise entre Montréal et Québec et elle approuve le tarif que les compagnies désignées peuvent exiger. Ce sont le CRTC, à Ottawa, et la Régie des services publics, à Québec, qui décident qui a le droit d'exploiter des lignes téléphoniques au Québec. Ces organismes approuvent en plus les tarifs. Contrairement à votre boucher ou votre épicerie, la compagnie Québec Téléphone a dû obtenir un permis d'opération de la Régie des services publics, de même, le prix n'a pas été fixé par la concurrence, mais par l'agence de réglementation. Quand vous n'êtes pas content du service ou du prix de votre épicerie, vous allez en voir un autre; quand vous n'êtes pas content du prix ou du service de votre compagnie de téléphone, il faut vous plaindre à l'agence de réglementation qui agit un peu comme un tribunal. Également, la compagnie réglementée ne peut pas changer le prix du service sans obtenir la permission de l'agence de réglementation. L'agence de réglementation contrôle donc le nombre de producteurs, le prix et la qualité de leurs produits et services. Comme la réglementation limite la concurrence, l'agence de réglementation essaie de permettre aux différents groupes de la société d'être entendus lorsqu'ils jugent inadéquats le comportement des entreprises.

En résumé, la réglementation est un mécanisme institué par les gouvernements dans le but d'orienter les actions des entreprises selon des normes différentes de celles que les lois du marché libre auraient permises. La régle-

mentation a pour effet de modifier les actions des entreprises et les choix des consommateurs soit en limitant le nombre de producteurs, soit en déterminant le prix des produits ou soit en interdisant la mise en marché de certains produits.

### Consommateurs unissez-vous!

Pourquoi les réglementations favorisent-elles les pharmaciens? Ceux qui bénéficient de la réglementation ont intérêt à faire le plus de pression possible pour que leur point de vue soit adopté. En effet, ils ont beaucoup à gagner. Par contre, les consommateurs, pris individuellement, ont peu à gagner d'une meilleure législation. Si vous achetez pour \$50 par année de médicaments, peut-être épargnez-vous \$5; vous n'avez donc pas avantage à vous plaindre à votre député ou à financer quelqu'un pour le faire à votre place. Le pharmacien, par contre, vend beaucoup de médicaments; il a donc intérêt à investir dans des actions qui peuvent le protéger. Il utilisera argent et effort pour promouvoir des règlements qui contrôlent l'industrie de la pharmacie en sa faveur. Il fera des pressions politiques et il mettra sur pied des dossiers étoffés pour convaincre les fonctionnaires.

Le vice de la réglementation est précisément de procurer aux pharmaciens l'occasion de tourner la réglementation en leur faveur. La réglementation n'est pas toujours aussi mauvaise; mais, dans bien des cas, la réglementation rend service d'abord à ceux qu'elle voulait contrôler, au détriment de ceux qu'elle voulait protéger.

Il ne faut pas blâmer les pharmaciens pour une telle pratique: tout le monde agit dans son intérêt. Mais, par contre, il faut blâmer nos politiciens et nos bureaucrates qui permettent que de tels règlements puissent voir le jour.

Mais la réglementation n'a pas que cet effet. Certaines pharmacies essaient de véhiculer l'image qu'elles vendent moins cher. Ces pharmacies annoncent des produits comme le savon ou les chocolats à des prix d'escompte. Normalement, cette pratique aurait des effets semblables à celle qui consiste à faire de la publicité sur les médicaments. En annonçant des chocolats et du lait de bébé à bon prix, le pharmacien transmet le message qu'il vend aussi ses médicaments à bon prix. Or, la réglementation des pharmacies essaie de décourager une telle pratique puisque la publicité sur ces produits ne doit pas associer le pharmacien en tant que pharmacien. L'interdiction a pour effet, encore une fois, d'étouffer la concurrence et de permettre aux pharmaciens d'avoir des revenus plus élevés au détriment des consommateurs. Autrement dit, en décourageant l'annonce publicitaire sur d'autres produits que les médicaments, on empêche le consommateur d'avoir accès aux renseignements concernant les endroits où les prix sont meilleurs.

## COMMENTAIRE

# Au détriment des consommateurs

d'entre eux de demander un prix plus élevé pour les médicaments qu'il vend. Voyons pourquoi. Le Client se présente chez un pharmacien avec sa prescription. Le pharmacien l'informe alors du prix. Pour savoir si c'est un bon prix, le client doit alors se présenter chez un autre pharmacien, ce qui coûte cher en démarches et ennuis de toutes sortes. Pour une prescription qui coûte \$7.50, cela ne vaut peut-être pas la peine d'aller dans une pharmacie concurrente située à 15 minutes de là, pour s'informer de son prix. Comme il n'y a pas de publicité et comme les clients ne se déplacent pas beaucoup, la concurrence en-

tre les pharmacies ne joue pas, si bien que chaque pharmacie peut demander un prix plus élevé. Si, par contre, on permettait la publicité, il y aurait alors des pharmaciens intéressés à augmenter leur volume d'affaires et ils annonceraient des prix plus bas; ceci forcerait l'ensemble des pharmaciens à baisser leur prix pour maintenir leur clientèle.

LES RESTRICTIONS À LA PUBLICITÉ SUR LES MÉDICAMENTS FAVORISENT LES PHARMACIENS AU DÉTRIMENT DES CONSOMMATEURS, CAR ELLES PERMETTENT UNE AUGMENTATION DES PRIX. JAD 81209 TEL-AGS

## ÉCONOMIE

# “Le Canada peut avoir un bel avenir, mais ce ne sera pas facile”

PAR ANDRÉ BASTIEN

Pour Marie-Josée Drouin, co-auteur d'un récent rapport de l'Institut Hudson, la plupart des visions de l'avenir du Canada sont pessimistes. «Une grande partie de cette futurologie, lit-on dans l'étude, est dominée par le «néomalthusianisme» ou la théorie des «limites à la croissance» qui prétend que le monde est à la veille d'épuiser ses ressources naturelles, de sorte que la croissance économique doit ralentir et même stopper. Il est assez curieux qu'un pays aussi riche et prospère que le nôtre endosse, en grande partie, ce point de vue. Personne ne serait surpris que la vision de l'Inde de demain soit pessimiste. Et pourtant les Indiens semblent avoir de l'avenir une vision bien plus positive que les Canadiens».

— Si on se fie aux conclusions de votre rapport, on n'a pourtant pas de quoi se réjouir de notre avenir?

— Le but de notre rapport n'était pas de donner du Canada une vision positive de son avenir. Nous avons tout juste proposé un certain nombre de visions avec lesquelles bien des Canadiens seront d'accord. Mais nous avons aussi décrit brièvement quelques scénarios de «désastre» que la plupart des Canadiens chercheront à éviter bien que, et cela va de soi, le scénario de désastre de l'un puisse être le scénario de succès de l'autre et vice versa.

— Vous concluez malgré tout qu'un avenir positif est possible?

— Il n'y a aucune nécessité pour que les choses aillent mal. Il est possible, et même probable, que le Canada ait un avenir favorable.

— Beaucoup de gens toutefois pensent le contraire à l'heure présente?

— Les motifs d'inquiétude, certes, ne manquent pas. En tant que nation, nous avons certaines idées bien arrêtées sur ce que devrait être l'avenir: maintien du territoire et de la souveraineté nationale; continuation d'un gouverne-

ment démocratique de type libéral; coexistence pacifique des francophones et des anglophones avec assimilation aux uns ou aux autres des groupes minoritaires; maintien d'un haut niveau de vie; participation volontaire à la communauté mondiale. Même si la plupart d'entre nous souhaitent tout cela, nous ne pouvons plus le prendre pour acquis. Le gouvernement de l'une de nos plus importantes provinces veut quitter la Confédération. Dans l'Ouest, il y a de petits groupements qui soutiennent que le Canada est un «racket» pour l'Est. A travers le pays, également, plusieurs croient qu'un niveau et une qualité de vie élevés ne sont désormais plus possibles au Canada ni ailleurs dans le monde, que nous ne pouvons vivre aussi bien que nos pères à moins que nous réduisions nos petits-enfants à la misère...

— Les Canadiens, en général, n'ont-ils pas toujours entretenu une vision négative de leur avenir?

— On ne peut nier l'existence de ce courant, dans le passé. Il suffit de se rappeler par exemple, que plusieurs ont longtemps admis que le Canada était un anachronisme géographique, économique et politique destiné à être absorbé par les Etats-Unis, que la présence culturelle française disparaîtrait sous la marée anglaise,

etc. Mais d'autre part, à certains moments de notre histoire, je pense à la fin du XIXe siècle jusqu'au milieu du XXe siècle, nous avons eu une toute autre vision de notre avenir. Après la Seconde guerre mondiale, le Canada projetait d'ailleurs dans le monde une image glorieuse. Son dossier militaire était plein d'héroïsme. Ses missions de paix lui volaient l'admiration du monde entier. Il avait de l'argent, du blé et de l'énergie. Les petits pays alignés et non alignés se tournaient vers le Canada comme chef de file. Avec le temps toutefois, le Canada a laissé passer tout ça pour revenir à un statut plus «normal». Beaucoup ont vu là un échec. Depuis ce temps-là, le Canada s'est embourbé, ce qu'on exprime souvent avec les mots de «recherche d'une identité nationale». Il serait peut-être plus juste de dire une «recherche d'une vision de l'avenir canadien plus valable».

— En concluant votre étude, vous affirmez que le Canada peut avoir un bel avenir, mais que cela ne sera pas du tout facile. Faites-vous référence seulement à la situation intérieure, aux problèmes constitutionnelles?

— Au cours des 20 dernières années, le monde a connu une période unique, un véritable âge d'or sur le plan économique, avec des taux de croissance exceptionnels. La situation a changé cepen-

dant, pour le Canada, comme pour le reste du monde; en même temps que la stagnation économique est survenue une inflation dépassant 10 pour 100. Il nous sera donc moins facile de nous adapter à de nouvelles conditions économiques. Chaque décision deviendra plus difficile à prendre puisque notre marge de manoeuvre est plus limitée.

— Ces difficultés pourraient se traduire comment?

— Le Canada, par exemple, est un important exportateur de matières premières, mais d'autres pays, certains du Tiers-Monde entre autres, s'alignent comme des concurrents. Le marché devient plus compétitif à un moment où la demande mondiale pour certains produits fléchit par suite de diverses réglementations. On prévoit, par exemple, que la demande de zinc qui entrait dans la fabrication des autos pourrait décroître de 25 pour 100 aux Etats-Unis par suite de la nécessité d'alléger le poids des véhicules en vue de réduire la consommation d'essence. Nous devons faire face à bien d'autres problèmes également. La déduction de nos exportations de gaz et de pétrole, entre autres, viendra accroître notre déficit, déficit qu'il faudra compenser par une augmentation de nos exportations à un moment où nous affichons une faible productivité. Je ne fais pas référence

seulement aux problèmes de la main-d'oeuvre, mais également à la faiblesse des investissements.

— Comment expliquer ce phénomène? A quoi est-il lié?

— Aux incertitudes politiques, en grande partie. Il ne faut pas croire d'ailleurs que le problème du Québec est seul en cause. Pendant les escarmouches qui opposaient le gouvernement fédéral aux provinces de l'Ouest, en 1974, les compagnies pétrolières ont réduit considérablement leurs dépenses d'exploration à un moment où les prix du pétrole connaissent une hausse sans précédent dans le monde. Il en est de même en Colombie-Britannique où, à cause de querelles entre le gouvernement provincial et Ottawa, certaines compagnies se voyaient taxer à 103 pour 100 de leur revenu. Tout cela crée de l'incertitude chez les investisseurs. En somme, ils n'exigent pas que les règles du jeu leur soient favorables, mais qu'elles ne changent pas au hasard d'une rencontre fédérale-provinciale.

— Au fond, quand on observe ce qui se passe chez nous, le Canada est très mal préparé pour faire face à l'avenir?

— Jusqu'à maintenant, tout nous a été relativement facile. Nous avons des ressources naturelles en abondance; nous bénéficions de la proximité des Etats-Unis, etc. Nous sommes donc très peu conscients de la nécessité de nous adapter aux conditions nouvelles. Il ne faut pas sombrer pour autant dans le pessimisme. Nous partons avec une sérieuse avance.



# La proposition 13 ou la mort de l'Etat-providence

PAR ANDRÉ BASTIEN

Il y a un an désormais, les électeurs californiens approuvaient par une large majorité une réduction de 57 pour 100 des impôts fonciers et immobiliers et exigeaient une réduction à 2 pour 100 de la croissance annuelle des impôts locaux. Connu sous le nom de Proposition 13, cette mesure avait reçu l'appui de 65 pour 100 de l'électorat que ni la menace de réduction de l'aide sociale, ni la menace de diminution de la qualité des services municipaux — service policier et service de lutte contre les incendies compris — n'avaient pu convaincre d'agir autrement.

S'agissait-il, comme certains l'ont affirmé, d'un premier pas conduisant à la contestation de l'Etat-providence, soucieuse du bien-être de ses administrés, mais par trop vorace? L'économiste Jacques Attali pense différemment. «D'abord, parce que cette protestation a eu lieu dans un des états où la pression fiscale est une des plus faibles du monde développé — environ 38 pour 100 du produit intérieur brut — et des plus stables et non dans des pays où elle atteint plus de 50 pour 100 — comme la Grande-Bretagne — ou plus de 60 pour 100 — comme les Pays-Bas. Ensuite, parce que l'histoire même de ce référendum démontre que les contribuables californiens n'ont pas entendu critiquer la part globale des recettes fiscales dans le revenu de l'Etat, mais plus spécifiquement, remettre en question l'indexation des impôts sur les prix, la mauvaise qualité des services collectifs et l'inadaptation de l'assiette de l'impôt.»

Cette interprétation de l'affaire de la Proposition 13 est elle-même contestée, mais quoi qu'il en soit, personne n'a voulu croire qu'il s'agissait-là d'un mouvement d'humeur des contribuables, sans conséquences pour l'avenir.

## Premières atteintes

A l'heure où le gouvernement s'emploie à calmer les «appétits» — certains légitimes, d'autres moins — de ces employés, le Québec paraît bien éloigné de ces préoccupations nouvelles, mais cette «contre-révolution» fait déjà son oeuvre ici, comme partout en Occident. Les exemples ne manquent pas au Canada — le Manitoba, l'élection du gouvernement Clark qui a fait, de la réduction

des dépenses publiques, l'un de ses chevaux de bataille — ; au Québec même, certains déjà se hasardent à poser le problème, comme Marcel Pepin, éditorialiste en chef au journal *Le Soleil*.

«En laissant l'Etat nous prendre en charge, déclarait-il récemment devant les principaux d'école réunis en congrès, nous demandons un prix en retour; ce prix, c'est l'amélioration constante des conditions de vie, la croissance accélérée, la satisfaction des besoins personnels et immédiats sans cesse moussés par des appels répétés à la consommation. Cette belle balade dans le pays de la prospérité dure depuis un bon bout de temps déjà. Tout à coup, on sent que l'Etat s'essouffle, qu'il applique les freins... Je crois que nous sommes arrivés au moment de prendre une pause.»

## Une remise en question

Si la Proposition 13 ne peut être tenue pour une contestation de l'Etat-providence, elle devait donner lieu toutefois à un vaste débat où le rôle de l'Etat, sa «voracité», son efficacité devaient être remis en question.

De fait, l'affaire n'a rien d'étonnant. Cette remise en question suit après une décennie de mutations profondes où l'Etat, baignant dans un environnement de croissance économique soutenue, devait se voir confier un nouveau rôle, celui de dispensateur «équitable» du «bien-être», comme en témoigne d'ailleurs les statistiques, au chapitre de l'évolution des dépenses gouvernementales.

Au Québec, par exemple, pendant la période 1962-1963 à 1971-1972, les dépenses gouvernementales ont plus que triplé, passant de \$1 222 753 000 à \$4 575 846 000. Les dépenses d'immobilisation durant cette décennie ont connu aussi une augmentation considérable, de \$143 719 000, en 1962-1963, elles sont passées à \$474 998 000. Cette croissance des dépenses correspond en fait à l'élargissement du champ d'activités du gouvernement, aux efforts de développement économique ainsi qu'aux investissements effectués dans les secteurs de l'éducation et de la sécurité sociale.

Ce n'est pas tant cette augmentation effarante des dépenses gouvernementales — phénomène propre à tous les pays industrialisés — qui suscite des interroga-

res pays, mieux organisés face à ces problèmes institutionnels et culturels.»

## Made in USA

La première manifestation collective de cette nouvelle forme de contestation nous est venue des Etats-Unis. De même y trouve-t-on de farouches partisans de la réduction du rôle de l'Etat parmi

Ces cadres moyens, déclarait Philippe Lefournier dans *Expansion*, «s'interrogent sur ce qu'ils obtiennent en échange: ils ont l'impression qu'ils n'en ont pas pour leur argent. En réduisant les impôts, les Américains espèrent réduire le gaspillage public. Les sondages montrent qu'ils ne sont pas hostiles à une augmentation des dépenses d'éducation, de santé, et surtout de sécurité; en revanche, ils sont farouchement contre le gaspillage de l'administration, contre la bureaucratie et l'Etat-providence.»

Cette «contre-révolution», comme la presse libérale américaine se plaît à désigner cette nouvelle forme de contestation, est assimilée à un courant de néo-conservatisme. Pourtant, le chef de file de cette tendance, l'économiste Martin Feldstein, se défend bien d'être un conservateur.

«Je n'aime pas l'étiquette. Je ne me bats pas pour le statu quo. Je souhaite que mes propositions soient entendues et j'en fais des tas: sur la sécurité sociale, la santé, l'emploi, l'investissement... Je dis simplement que toute imperfection ne doit pas être un prétexte pour recourir au gouvernement. Son rôle doit être limité, mais non nul! Il faut rebâtir le système en répondant à la vraie question: quel est le rôle optimal du gouvernement?»

Tableau  
Croissance des dépenses gouvernementales (Canada)

Période	Dépense totale	% du PNB
1926	\$810 000 000	15.7
1950	\$4 080 000 000	22.1
1971	\$35 010 000 000	37.6
1974	\$54 762 000 000	39.3

SOURCES: STATISTIQUE CANADA, CITÉ DANS L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC

tions, mais la baisse d'efficacité, comme le notait Jacques Attali.

«Les raisons de cette baisse d'efficacité des dépenses collectives commencent d'ailleurs à être bien connues: d'une part, en raison de leur productivité relative, les services publics ont vu leurs prix augmenter beaucoup plus vite que l'industrie et, d'autre part, l'efficacité des grandes organisations collectives, mesurée par divers indicateurs, décroît partout depuis cinq ans, sauf dans de ra-

une nouvelle classe d'économistes. Leur influence, à l'heure présente, demeure réduite, mais à moyen terme, ils «contamineront» l'administration.

Leur sentiment commun: le gouvernement a entrepris des tâches trop ambieuses qui ont déchainé l'inflation et la taxation.

Leur clientèle: les cadres moyens dont le niveau de vie a été amputé de 30 pour 100 depuis 1964.



LUCIEN CHAMPAGNE

À PRIX D'AUBAINES  
Chez CLAUDE LACOMBE  
CETTE SEMAINE

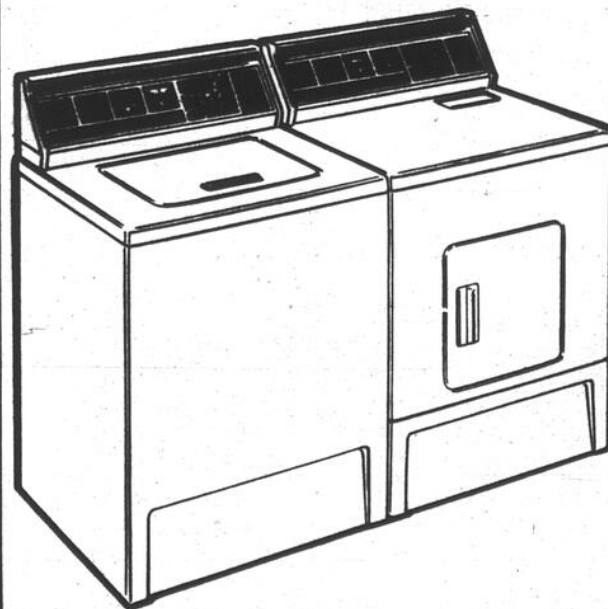


CLAUDE LACOMBE

Une série restreinte  
et particulière  
d'appareils *Inqlis*

LA SÉRIE  
STERLING

*Inqlis*



### LAVEUSE JO 46000

- Six cycles: super lavage et trempage, normal, apprêt permanent, super apprêt permanent, lent, tricot.
- Deux vitesses de lavage et d'essorage.
- Réglage de niveau d'eau variable.
- Cinq réglages de température d'eau.
- Filtre à charpie autonettoyant.
- Distributeur conique d'agent de blanchissage.
- Distributeur électrique de produit assouplissant.

### SÈCHEUSE JO 86000

- Trois régions de cycles: séchage régulier automatique, apprêt permanent automatique, minuté.
- Cinq réglages de température: délicat, apprêt permanent, régulier, épais, air.
- Grille de séchage sans culbutage.
- Lampe d'intérieur du tambour.
- Signal de fin de cycle.

AMEUBLEMENT

LUCIEN CHAMPAGNE  
À VOTRE SERVICE

N.B.: Nous sommes fermés le mercredi

Claude Lacombe Inc.

3807, rue HOCHELAGA  
MONTREAL

255-5126  
255-5311

Plan mise de côté  
Termes faciles



# Environnement et vie quotidienne

## Des loisirs qui fatiguent l'environnement

Les activités de loisir ne sont pas toujours de tout repos pour l'environnement qui a besoin de beaucoup d'attention et de respect pour maintenir en équilibre les divers systèmes qui le compose.

### Une civilisation pas toujours civilisée

Nous vivons dans une civilisation où le temps consacré aux loisirs s'accroît sans cesse. Les loisirs prennent diverses formes selon les goûts, les budgets ou les facilités offertes par le milieu.

Nous pouvons classer les activités de loisirs en deux catégories:

- 1- Celles qui nécessitent l'apport d'un moteur, telles les promenades en motoneige, motocyclettes, embarcation motorisée.
- 2- Celles, plus nombreuses, qui utilisent l'énergie humaine.

A première vue, nous sommes portés à croire que les loisirs non motorisés comme le canot, le ski de fond, la raquette, la marche, le camping ou la pêche pour ne nommer que ceux-là, affectent peu l'environnement. Pourtant ce n'est pas toujours le cas!

### En descendant la rivière

Laissez-moi vous raconter mon excursion en canot sur la rivière l'Assomption. L'intérêt du récit ne tient pas à l'aspect périlleux de la randonnée mais aux images qui se sont accumulées dans ma tête et dans celle de mes compagnons tout au long du parcours.

Il est onze heures. Il fait un dimanche magnifique; le ciel est ensoleillé et l'air plutôt sec. Nous déposons les trois canots sur la rivière, juste à l'entrée du parc Joliette, douze milles en haut de St-Côme.

### La grande nature

Et voilà, nous glissons! C'est le calme, la paix, la nature pas tout à fait vierge, mais avec encore une traîcheur certaine. Devant nous des canards prennent leur envol. Plus loin, sur la rive, un pêcheur lance et relance sa mouche dans l'eau d'un rapide. Le bruit d'une

cascade attire notre attention. Nous nous arrêtons et allons boire une eau fraîche et claire.

Après une heure et demie de navigation, la faim se fait sentir. Nous tirons les embarcations sur la rive. L'eau est tellement invitante, qu'avant de bouffer nous prenons quelques instants pour la baignade.

### Premiers vestiges

Un emplacement pour le feu et quelques boîtes métalliques nous permettent de conclure que d'autres avant nous ont diné sur ces roches. Premiers indices du passage d'individus que nous suivrons désormais à la trace pendant sept milles.

Le portrait de nos prédécesseurs se précise car les indices s'accroissent rapidement au fond de la rivière et le long des portages. Ce sont des buveurs de bière et d'eau gazeuse, consommateurs d'aliments en conserves, fumeurs de petits cigares et de cigarettes, utilisateurs de papiers mouchoirs et d'insecticides en aérosol et j'en passe.

## Des traces incriminantes

Lorsque vous vous adonnez à l'une ou l'autre des activités non motorisées, pensez-vous qu'on pourrait vous suivre à la trace? Pour le savoir, cochez les énoncés qui correspondent à ce que vous faites.

- |  |                          |
|--|--------------------------|
|  | cochez                   |
| 1-a) En excursion ou en camping, je jette mes papiers, canettes, bouteilles n'importe où dans la nature.....         | <input type="checkbox"/> |
| b) Je rapporte mes déchets ou les mets dans la poubelle qui est sur place.....                                       | <input type="checkbox"/> |
| 2-a) Je coupe les arbres encore vivants pour faire du feu.....   | <input type="checkbox"/> |
| b) J'utilise les branches sèches.....  | <input type="checkbox"/> |
| 3-a) J'arrache les fleurs, feuilles et plantes que je trouve belles pour finalement les jeter rendu à la maison..... | <input type="checkbox"/> |
| b) J'admire les fleurs sans les arracher afin que d'autres puissent avoir le même plaisir.....                       | <input type="checkbox"/> |
| 4-a) A la pêche je dépasse régulièrement les limites de prises permises.....   | <input type="checkbox"/> |
| b) Je respecte les limites de prises.....  | <input type="checkbox"/> |
| 5-a) Je me promène partout dans le sous-bois, écrasant plantes et arbustes.....                                      | <input type="checkbox"/> |
| b) En forêt, je circule dans les sentiers aménagés pour le sport que je pratique.....                                | <input type="checkbox"/> |

Si vous avez coché plus de 3 énoncés en a) on pourrait, fort probablement vous suivre à la trace. Il y aurait lieu de repenser votre façon d'agir et de vous informer sur les conséquences de vos gestes sur l'environnement.

### Ça se gâte!

Peu à peu les chalets apparaissent sur les berges. Le fond de la rivière est de plus en plus encombré de déchets de toutes sortes. La couleur de l'eau change, nous n'avons plus le goût de nous baigner. C'est assez, nous tirons nos canots sur la terre ferme, heureux

de l'effort fourni, mais discourant encore le triste décor des derniers milles.

## Une nature qui n'est plus vierge!

Vous aimez vous promener en forêt, y faire du camping, de la chasse ou du ski de fond en hiver. Avez-vous remarqué comment ces lieux se détériorent rapidement d'année en année?

Autrefois, en circulant dans les sentiers qui vous étaient familiers, vous aviez l'impression d'être au bout du monde tant la nature y était intacte. Tout y respirait l'harmonie. Aujourd'hui, dans cette même forêt, vous êtes à même de constater que les chemins se sont multipliés, une multitude de raccourcis s'entrecroisent dans le sous-bois, les plantes sont écrasées, les fleurs arrachées et les fourrés cachent mal des déchets de toutes sortes. Le sentier est devenu une avenue fleurie de papiers mouchoirs et de canettes. Les arbres font voir des coeurs unis ou transpercés, des initiales, des coups de hache ou de couteau. On retrouve, près des lieux d'accès ou le long des sentiers, une concentration de déchets qui ont un impact sur le milieu naturel. Ils peuvent être la cause de feux de forêt et de blessures aux animaux qui sont attirés par l'odeur. Un contenant non biodégradable détruira la beauté du paysage pendant des années.

Cet environnement a été sacrifié par ceux qui sont venus y pratiquer leur sport préféré. Aussi vous faut-il aller toujours plus loin pour retrouver une nature accueillante qui encore hier était toute proche.



Circuler dans les sentiers, ramener ses déchets jusqu'à la prochaine poubelle, admirer les animaux et les plantes, voilà autant de façons de protéger l'environnement.

## Ça, c'est du sport!

Si les loisirs non motorisés peuvent être l'occasion d'actions néfastes envers l'environnement, qu'en est-il des loisirs qui se pratiquent avec des véhicules motorisés tels: la motoneige, la motocyclette, les embarcations à moteur?

Identifiez dans les illustrations que voici, les gestes qui portent atteinte à l'environnement.



La motoneige et la motocyclette sont des véhicules utiles en soi; c'est l'utilisation qu'on en fait qui peut causer un préjudice à l'environnement. Lorsqu'on utilise les tracés prévus pour ces véhicules, les atteintes au milieu sont limitées. Mais ce n'est pas toujours le cas.

Il n'est pas rare de retrouver ces engins bruyants hors des sentiers, écrasant plantes et arbustes, ou à la poursuite d'animaux apeurés.

### Résultats!

- Certains animaux, harassés par la motoneige, dépensent en une heure autant d'énergie qu'en une semaine?
- Le passage des motoneiges comprime la neige et provoque des baisses de température dans les terriers des petits animaux; la neige ne jouant plus son rôle d'isolant.

— Pour ce qui est de la pollution de l'air, on n'a qu'à suivre en forêt une dizaine de ces engins pendant un certain temps pour ressentir un mal de tête et voir flotter au dessus du sentier un nuage bleuté.

### Les maîtres du lac

C'est plaisant, faire du ski aquatique, se balader en hors-bord. Ce plaisir devient une cause de détérioration du milieu lorsqu'on ne respecte pas certaines règles de

base. Ainsi le passage de ces embarcations trop près de la rive, en plus d'être un danger pour les baigneurs, pêcheurs ou promeneurs en canot, entraîne l'érosion des berges et contribue au bras-

sage des sédiments. L'huile et le gaz déversés dans l'eau accidentellement, par négligence ou par le fonctionnement du moteur, forment une pellicule à la surface de l'eau et l'empêchent de s'oxygéner. D'autre part les molécules de carbone ainsi répandues dans l'eau contribuent au développement des algues.

Autant sur les lacs qu'en forêt, c'est la concentration des utilisateurs et la saturation de la superficie disponible qui détériorent le plus l'environnement.

En termes d'énergie, on ne peut dire que ces formes de loisirs favorisent la conservation. Dans ce domaine du loisir comme dans plusieurs autres où l'énergie entre en ligne de compte, il faut désormais se préoccuper de l'aspect conservation. Car l'énergie et les matières premières ne sont pas illimitées, loin de là!

### Saviez-vous que...

- 98% des moteurs hors-bord en usage ont un cycle à deux temps qui combine dans un temps l'échappement et l'admission et dans un deuxième temps, la compression et l'allumage.
- Dans un moteur à deux temps, les orifices d'échappement et d'admission s'ouvrent en même temps. De ce fait, une partie de l'essence ne brûle pas et se perd en sortant par l'orifice d'échappement.
- Les moteurs hors-bord construits avant 1974 perdent entre 10 et 20% d'essence. Tandis que les moteurs mis sur le marché après 1974 perdent, à bas régime, environ 5% d'essence.
- Les fabricants s'efforcent depuis quelques temps de résoudre le problème en modifiant le moteur. Si l'on réussit à mettre au point des moteurs anti-pollution d'ici peu, il faudra attendre encore une dizaine d'années avant que la plupart des anciens moteurs disparaissent.

### En harmonie avec l'environnement

Voici une série d'articles nécessaires à la pratique des différents sports dans la nature. Déterminez jusqu'à quel point chacun des articles favorise des activités préjudiciables pour l'environnement. Cochez la case qui correspond le mieux à ce que vous pensez.

#### Quelques critères qui vous aideront à faire vos choix:

- 1- faible consommation d'énergie (non renouvelable) pour l'utilisation.
- 2- coût d'achat minime. Ce coût est généralement lié à la quantité de matières premières utilisées et à l'énergie requise pour la fabrication.
- 3- peu de détérioration des différents éléments de l'environnement: eau, air, sol, faune, flore.

	un peu	passablement	beaucoup		un peu	passablement	beaucoup
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

#### Pour en savoir plus

- Nuisances et survie. Robert Frédérick, Ed. Bordas Poche, 1972, 126p.
- Skieurs de fond et raquetteurs découvrez la forêt! Ministère des Terres et Forêts, Service de l'Education en conservation
- La Nature et l'Argent. Franz Foulon, Nouvelles Ed. Latines 1973.
- Forêt - conservation, volume 42 no. 3, mars 1976.

La semaine prochaine

L'habitation de vacances, un rêve qui devient un cauchemar



Gouvernement du Québec  
Environnement-Québec  
Service des Communications  
Secteur Education

en collaboration avec le

Ministère de l'éducation  
Direction générale de  
l'éducation des adultes.

# Un papier peint reproduisant de façon saisissante une scène de la nature

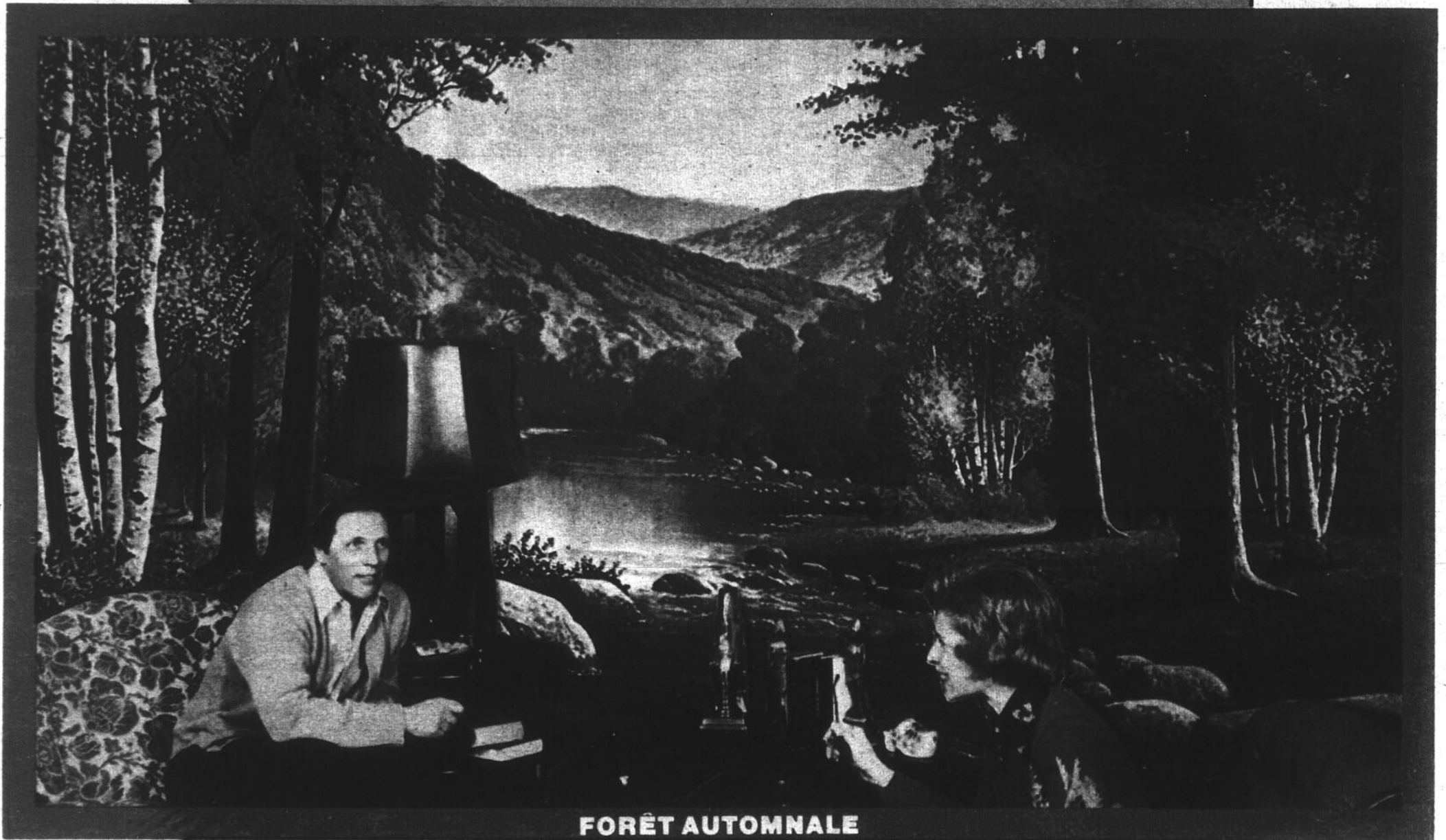
*que vous pourrez contempler à loisir dans votre salon, salle à manger, chambre, salle de séjour ou bureau!*

## AUBAINE INCROYABLE

Le fameux et magnifique accessoire décoratif que vous avez sûrement vu offert à des prix plus élevés.

SEULEMENT

**\$23<sup>95</sup>**



**FORÊT AUTOMNALE**



**PAYSAGE MONTAGNEUX**

*L'illusion est si parfaite que vous croirez entendre les feuilles bruiser sous le bris... ou le pétillement d'un ruisseau de montagne!*

**IMMENSE MURALE DE 12 PIEDS DE LARGE PAR 8 PIEDS DE HAUT!**

**VOUS POUVEZ LA TAILLER, SELON LES DIMENSIONS DE VOTRE MUR!**

*Transformez un mur ordinaire ou sans éclat en une resplendissante porte ouverte sur la nature...*

PENSEZ-Y... vous pourriez avoir un mur "paysagé" à la maison ou au bureau, aux couleurs splendides de la nature, et à un prix moindre qu'il ne vous en coûterait pour un papier peint ordinaire, au motif très commun! Et cette petite merveille de décoration peut être à vous à ce super bas prix... merveilleux, non? Chacune de ces scènes a été créée pour nous par l'un des paysagistes les plus renommés d'Amérique (imaginez les milliers de dollars qu'il vous en coûterait s'il venait travailler chez vous!). Chacune capté "sur le vif" une vision de brume automnale, le scintillement d'un ruisseau au courant tumultueux ou la majesté des montagnes enneigées.

MURALES DE LA NATURE: \$23.95 chacune.

EN VENTE DANS TOUS LES MAGASINS

**Woolco**  
DU QUÉBEC

DE CHICOUTIMI À GRANBY